

L'ACTION *nationale*

Éditorial	Une défaite ne saurait être objet de célébration nationale !
Richard Arès	Les cultures et l'État
XXX	Épître badine au cher Frère Clément Lockuell
François-Albert Angers	Patriotisme et raison (VI)
Chen. Lionel Groulx	Témoignage sur Bourassa
Ludger Guy	Bilan de la vie française au Manitoba
Patrick Allen	Connaissez-vous Québec ?
Archélas Roy	Vocabulaire et climat mental
Paul-Emile Gingras	L'éducation en marche
Jean Genest	L'Angleterre 1960
François-Albert Angers	Entre nous
Odina Boutet	J'en viens à penser...

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

Directeur : Pierre LAPORTE

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la Ligue sont : MM. François-Albert Angers, président; André Laurendeau, 1er vice-président; René Chaloult, 2e vice-président; Mario Dumesnil, secrétaire; Paul-Emile Gingras, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx; R. P. J.-P. Archambault, S.J.; Arthur Laurendeau, Gérard Filion, Jean Drapeau, Guy Frégault, Pierre Laporte, Dominique Beaudin, Clovis-Emile Couture, Jean Deschamps, R. P. Richard Arès, S.J.; Wheeler Dupont, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Luc Mercier, Pierre Lefebvre, Gaétan Legault, Roland Parenteau, etc.

Administration

C.P. 221 Station E
MONTREAL

Rédaction

8100, boul. Saint-Laurent
MONTREAL - DU. 7-2541

L'ABONNEMENT : \$5.00 par année

L'abonnement de soutien : \$10.00

UNION DU COMMERCE

Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

GÉRANTS RÉGIONAUX

Nicola Doganieri
822 est, rue Sherbrooke
MONTREAL

Antoine Parent, c.l.u.
895 Place d'Aiguillon,
QUÉBEC, 4

*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.*

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEULT, C.A.

210 ouest, boul. Crémazie
(ÉDIFICE GRANGER FRÈRES)

DU. 8-9251

LA CIE F.-X. DROLET

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier Mécanique — Forge — Fonderie
Modelage — Soudure
Matériaux d'aqueduc et Bornes-Fontaines

245, rue du Pont,

Québec

LABONTÉ, LANDES,
GROULX et LABONTÉ
Notaires

3677, rue Adam
Montréal

LA. 6-5517

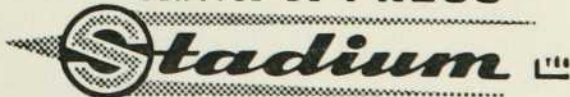
Edouard Lavoie
CL. 9-9911 président

ÉDOUARD LAVOIE Inc.

Entrepreneur général
Construction et réparation
commerciales, industrielles,
résidentielles
Vente de maisons

6556, rue Des Ormeaux
Ville d'Anjou

SERVICE DE PNEUS

 **Stadium** L^{td}

TIRE SERVICE L^{td}

Eugène Turcotte
Président et gérant

1871, rue DeLorimier
LA. 4-1177

André Trudeau
Sec.-Trés.

LES AMIS DE LA REVUE

D'ORSAY JEWELRY LTÉE

Roger Journault, Président

Salles d'échantillons

au service des
bijoutiers, marchands,
commerçants

CR. 9-4526-7 402 est, Saint-Zotique
● Montréal

CL. 9-2553

GARAGE LAPOINTE

Vendeur DODGE - DE SOTO
Distributeur de pièces et accessoires
authentiques CHRYSLER

Réparations générales

7871 est, rue Notre-Dame
● Montréal 5

LA. 2-2161

WILSON FRÈRES ENRG.

Charlebois Frères, Props.

BOIS - CHARBON
HUILE À CHAUFFAGE

5237 est, rue Notre-Dame
● Montréal

Le chasseur sachant chasser...

CHAUSSURES

S-C-A-P-H-O-I-D Reg'd.

Marc De Lorme

Ajustement précis du pied
Clinique du pied : LA. 1-3083

916 est, rue Mont-Royal
● Montréal

Dr Yvon Cloutier

Chirurgien-dentiste

3253 est, rue Beaubien

Bur. : RA. 2-2678

Fondé 1914

Victory Tool & Machine Co. Ltd.

JOS. MATHIEU & FILS
Atelier mécanique de réparations
générales

Spécialités :
Manufacturiers de convoyeurs
à rouleaux, à courroies et à chaînes
Monte-charges

236-250, Rose de Lima, Montréal
● WE. 1138

CR. 4-3503

GÉRARD LEBEAU

Rembourseur d'autos, housses,
vitres, capotes d'autos.

*Le plus grand atelier
du genre au Canada*

5940, rue Papineau
● Montréal

BOURBONNAIS & PEPIN

QUINCAILLERIE EN GROS
WHOLESALE HARDWARE

1575 est, rue Laurier, Montréal
● LA. 1-9444

WE. 2-4955

ROLAND GIROUX

BRÔLEURS À L'HUILE
2031, rue Saint-Antoine
● Montréal

ADAMS POTATO CHIPS

150, boul. des Laurentides

Pont-Viau
MO. 4-3548**HENRI L. BÉLANGER & CIE**

Comptables agréés

3826, rue St-Hubert
VI. 4-3412**MARQUIS, J.-Antonin**

PHARMACIEN

Québec

Huile "TERO" Enrg.

Huile à chauffage

Charles Vincent Montréal
1690, rue Gifford — LA. 6-3379**ROY, Roméo**

Spécialités pharmaceutiques

Longueuil, P.Q.
OR. 9-0349**Charles-A. Grothé Cie Ltée***Entrepreneurs électriciens*6656, boul. Décarie, Montréal
RE. 3-7149**MASSE, Paul**

AVOCAT

152 est, rue Notre-Dame
BE. 1971**LABELLE, Henri-S., F.R.A.I.C.**

ARCHITECTE

3, avenue Kelvin, Outremont
RE. 8-3434**ANGERS, Adrien, C. d'A.A.**

Assureur agréé

Bureau : 4009 rue Hochelaga
CL. 5-7797**Pomponette INC.**J. BRASSARD, prés.
256 est, Ste-Catherine, Mtl.

LA. 2-6144



Tailleurs pour Dames et Messieurs

775a E., rue Mont-Royal
(face à St-Hubert)

UN. 1-5770

Me Luc Mercier168, est rue Notre-Dame
Montréal**LA SOCIÉTÉ
SAINT-JEAN-BAPTISTE**

des Trois-Rivières

BERNARD BENOIT*Linoleum, Stores Vénitiens, Stores
de Toile, Rideaux, Draperies*11857 est, Notre-Dame,
Pte-aux-Trembles — MI. 5-5159**SANSSOUCY, Arthur**

BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga
CL. 5-2839**AUG. BRUNETTE Ltée**

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

4154, rue Hôtel de Ville
PL. 1946**G.-E. HOUDE**

MONTREAL OXYGENE ENRG.

4890, 5e avenue - Rosemont
LA. 4-6957**La Cie TULIPPE Ltée**Cravates, écharpes et robes de
chambre4630, rue Iberville, Mtl.
LA. 4-2533**SÉGUIN, Paul-Emile**

NOTAIRE

6726, St-Hubert
CR. 1-8739

Dr ALBERT LOSEAU
L.Sc.O., O.D.
OPTOMÉTRISTE — OPTOMETRIST
1271 est, Ave Mont-Royal
Bureau : LA. 5-8719

LA CIE ACADIA ENRG.

LAVAGE DE VITRES, ETC.
ENTRETIEN DE BUREAUX

2125, rue Masson Street,
Montréal
LA. 2-0751

L.-G. FOREST
BOUCHER - ÉPICIER
Fruits et Légumes
1144, rue St-Zotique, Montréal
CR. 2-0780

M.-W. RIOPEL, M.C.H.
IMPORTATEUR
en montres et diamants
902 est, Bélanger — CR. 1-0640

PHARMACIE MICHON
1361 est, Mont-Royal, Montréal
LA. 1-3659
Roland Michon, Pharmacien

TESSO ELECTRIC REG'D.
(Paul Monastesse, prop.)
4707, rue St-Denis, Montréal
VI. 5-8505

Maison H. ROY Ltée
ÉTABLIE EN 1898
IMPRIMERIE — GRAYURE
marcel perrier, prop.
Deuil — Monuments
Faire-Part — Commercial
1419 rue St-Hubert, Montréal,
VI. 9-2448

RA. 1-4958

PARADIS MESSIER CIE LTÉE

Ameublement et décoration
Fernand Messier, président

7042, Boul. Pie IX
Montréal

ROLLAND LEFEBVRE
Chauffage électrique
"Electro-Heat"
5220, rue Garnier, Montréal
LA. 2-3986

GÉRARD NIDING

1126 est, rue Mont-Royal
Montréal
LA. 6-2801

Clovis Electric Cie Ltée

EUCHER LEFEBVRE, A.P.A., J.P.
Comptable public
4388, rue St-André, Montréal
Lafontaine 3-5341

ANDRÉ LA RUE, C.C.S.
Courtier en assurances
3450 est, rue Jean-Talon
Montréal 38 — RA. 2-1627

Mario Du Mesnil AVOCAT

4 est, rue Notre-Dame, Montréal
UN. 6-6913
482, rue Victoria, Saint-Lambert
OR. 1-9295

L'ACTION NATIONALE

Vol. XLVIII Nos 9 - 10 — MONTRÉAL — Mai - Juin 1959

Éditorial

Une défaite ne saurait être objet de célébration nationale !

De singulières rumeurs ont commencé de courir au sujet de quelques célébrations prochaines. Des préparatifs ont même donné poids aux rumeurs. Disons, pour être précis : célébration du deuxième centenaire de la bataille des Plaines d'Abraham (13 septembre 1959). Il s'agirait d'unir, dans une même embrassade officielle, vainqueurs et vaincus, conquérants et conquis. Le vaincu surtout, comme il convient, serait prié de tout oublier. Montcalm et Wolfe, enveloppés dans la même auréole de gloire, nous convieraient à ce noble geste !

Disons nettement notre pensée : il est inconcevable qu'un peuple, quel qu'il soit, s'il a le moindre respect de lui-même, célèbre la plus éclatante de ses défaites, et surtout sa conquête par l'étranger. Sous prétexte de bonne entente, allons-nous nous rendre ridicules et méprisables aux yeux de nos compatriotes anglo-canadiens ?

Que ceux-ci songent, eux, à célébrer l'évènement, cela est compréhensible, et illustre bien d'ailleurs ce qui nous

sépare, et pourquoi un pur patriotisme canadien, indépendant des considérations ethniques, est impossible au Canada. Pour les Canadiens-Anglais, la bataille des Plaines d'Abraham est celle qui leur a donné une patrie; aux Canadiens français, elle a au contraire ôté la possibilité de modeler cette patrie selon leurs sentiments. Pas de commune mesure entre les deux significations de l'évènement pour les deux différentes nations en cause.

Si nous voulions raisonner envers les Anglo-Canadiens comme ceux-ci le font à notre égard, ce n'est pas là le moment de nous unir à eux pour une telle célébration, mais au contraire de leur demander de s'abstenir de toute célébration afin précisément de respecter nos sentiments. La bataille des Plaines d'Abraham, selon les conceptions des partisans du Manuel d'histoire unique en vue de réaliser l'unité nationale, ce serait sûrement l'incident majeur de l'histoire du Canada qu'il faudrait à tout prix passer sous silence. Cela suffit d'ailleurs à souligner l'absurdité de cette conception.

Quant à nous nous n'irons pas aussi loin dans la voie des réclamations à nos compatriotes Anglo-Canadiens. Qu'ils célèbrent, s'ils le veulent, un évènement qui constitue une date importante de notre histoire. Qu'ils évitent, s'ils veulent vraiment promouvoir un patriotisme canadien, de donner à leur célébration le caractère du défi. Qu'ils en profitent pour se rappeler qu'ils sont au Canada par droit de conquête et non par droit d'occupation pacifique, et que cela leur suggère des réflexions salutaires sur les devoirs de restitution et de respect de nos droits nationaux, voilà qui serait excellent sujet de méditation pour eux. Qu'ils en tirent avantage pour comprendre le sens véritable de la Constitution de 1867, et l'obligation qu'ils en ont

de respecter les clauses du contrat dans leur esprit de règlement entre conquérant et conquis; non pas comme un document soumis aux mêmes règles d'interprétation aléatoire et circonstancielle que le droit commun britannique : fort bien !

Mais ce que les Canadiens français peuvent faire de mieux en cette affaire, c'est de se tenir cois. Simplement en ne protestant pas contre la célébration par les Anglo-Canadiens, ils auront déjà fait preuve d'un esprit de compromis dont on trouvera peu d'exemples ailleurs. Nous pourrions en effet tout aussi bien demander qu'en concurrence avec les réjouissances anglo-canadiennes, les Canadiens français entreprennent de conduire un deuil national, mettent les drapeaux en berne, etc. De toute façon, il ne conviendra sûrement pas de les hisser.

Un peu de décence et de dignité, donc ! Et qu'au besoin l'on mette à l'ordre les politiciens opportunistes qui réussissent à se glisser jusque dans nos sociétés nationales. L'argument d'une célébration en l'honneur de Montcalm n'est pas une justification d'amorcer quelque cérémonie que ce soit, à moins que ce ne soit un service funèbre pour le repos de son âme. Montcalm a été célébré, à propos et à bon escient, au deuxième centenaire de la victoire de Carillon. Quant à la date du 13 septembre 1959 et à la façon dont le général s'est laissé surprendre, pour engager ensuite assez étourdiment la bataille, voilà qui n'ajoute, croyons-nous, que médiocrement à sa gloire.

La Rédaction

LES CULTURES DE L'ÉTAT

par Richard Arès

La leçon de l'expérience historique qu'ont vécue les Canadiens français, pourrait se résumer ainsi : pour conserver et développer sa culture, une communauté nationale doit avoir la faculté de s'exprimer librement, donc, en tout premier lieu, de créer ses institutions, d'organiser elle-même et selon son esprit, sa vie économique et sociale. Mais il lui faut en plus, de nos jours, l'aide de l'État. C'est la partie la plus difficile et la plus délicate du problème des cultures. Nous en esquisserons les trois points suivants : la situation politique faite aux cultures; les conditions d'une politique culturelle québécoise fructueuse et efficace; et les postulats d'une action culturelle fédérale.

A — La situation politique faite aux cultures

Le Canada s'est donné en 1867 un régime fédératif, c'est-à-dire un régime dans lequel il y a partage des pouvoirs de l'État entre deux ordres de gouvernement, chacun maître chez soi et n'étant responsable que devant l'électorat populaire. L'État canadien, au sens plein du mot, est désormais formé d'un gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux investis de l'autorité souveraine, chacun dans un domaine propre de l'activité nationale; c'est un aigle à deux têtes.

Aux provinces la constitution a attribué l'autorité législative et administrative en tout ce qui touche, d'une façon générale, la vie et les affaires privées du citoyen, et d'une façon particulière, la propriété et les droits civils, l'enseignement et l'éducation, bref l'autorité sur toutes les matières ressortissant à leur caractère historique, culturel et religieux. La province de Québec se voyait en plus garantir sa langue et son droit civil, et devenait, par suite de ces dispositions constitutionnelles, le centre politique par excellence du Canada français, la gardienne attitrée de sa civilisation.

Cette mission de la province de Québec est d'autant plus importante qu'elle possède le seul gouvernement sur lequel la culture canadienne-française puisse s'appuyer pleinement et dont elle peut inspirer la politique. La culture anglo-canadienne, elle, est répandue dans neuf provinces sur dix, et y inspire la vie dans toutes ses formes et manifestations. Elle a à son service le régime institutionnel de ces neuf provinces, et du gouvernement fédéral lui-même dans la mesure où, dominé par la majorité anglo-canadienne il croit, justement ou non, de son devoir, en toutes et chacune de ses initiatives de se laisser guider par elle. Elle dispose donc de tous les moyens dont une culture particulière peut avoir besoin pour s'exprimer et se développer. Sa situation politique est forte et dynamique.

Il n'en est pas ainsi de la culture canadienne-française qui ne peut compter que sur la vie organisée de la province de Québec, seul centre où, de nécessité courante, elle peut s'exprimer librement, se renouveler et s'enrichir. Les minorités canadiennes-françaises des autres provinces peuvent survivre, mais il leur manque un milieu où elles pourraient s'épanouir en pleine liberté, et sans

la présence du Québec dans la Confédération, et d'un Québec fort, conscient de sa mission, elles résisteraient difficilement au régime qui leur est fait et aux pressions qui s'exercent sur elles. Leur situation politique est faible et même souvent se compare à celle des autres groupes ethniques venus de l'émigration : Allemands, Ukrainiens, Italiens, etc.

C'est là un point essentiel sur lequel on ne saurait trop insister et qui aide à comprendre la haute mission dont est investie la province de Québec : pour se maintenir et se développer, toute culture particulière doit posséder quelque part un foyer, c'est-à-dire un milieu où elle est non seulement enseignée, mais vécue, un centre où, par conséquent, elle en est en chacune de ses données, d'usage courant, et par suite la condition du progrès personnel pour tous les individus de tous les milieux et de toutes les classes sociales. Sans un tel foyer, une culture particulière est vouée au dépérissement et à la stérilisation à plus ou moins brève échéance, comme une plante sans racines.

B — Les conditions d'une politique culturelle québécoise

Les circonstances actuelles sont telles que la province de Québec ne peut continuer à constituer un tel milieu que si le gouvernement québécois intervient lui-même et pratique une politique culturelle appropriée. Pour cela, deux conditions lui sont nécessaires : la liberté et la sécurité.

1 — La liberté

Par la liberté, il faut entendre la faculté, pour la province, d'exercer efficacement toutes les juridictions

que lui confère la constitution, et donc de disposer des moyens financiers nécessaires au plein exercice de ces juridictions.

Cette liberté, la province en a besoin pour fournir elle-même et provoquer chez ses ressortissants l'effort de restauration et d'expansion culturelles que les circonstances historiques exigent : il s'agit d'une part, de doter la communauté canadienne-française des institutions d'éducation et de culture dont elle a besoin, et, d'autre part, de veiller à ce que les oeuvres économiques et sociales qui se développent en milieu canadien-français, non seulement respectent l'esprit et la mentalité de ce milieu, mais s'en inspirent et contribuent à les encadrer et à les fortifier.

Que cet effort soit aujourd'hui nécessaire, l'expérience du passé est là pour nous en convaincre. Voici ce que souligne le rapport Tremblay : "Dans la mesure où, au long de leur histoire, avant ou après la conquête, ils ont pu modeler eux-mêmes leur vie collective, communautaire ou politique, ils ont fait oeuvre originale, grandi en nombre, se sont organisés, ont résolu leurs problèmes à leur manière, et ont progressé; dans la mesure où, au contraire, l'initiative leur a été enlevée et où ils ont dû se plier à une politique d'inspiration étrangère et se soumettre à un cadre institutionnel dont ils ne possédaient ni l'esprit ni l'usage, ils ont été entravés dans leur expansion, retardée dans leur développement social et culturel, acculés à des situations dont, la clé leur échappant, ils ont soldé les frais en valeurs humaines. Et quand, par l'avènement du fédéralisme une part d'initiative leur a été rendue, ils ont hérité d'une situation sociale qui limitait à l'extrême leur possibilité d'action et hypothéquait l'avenir."

Quelque temps plus tard, la révolution industrielle commençait à saboter complètement le régime institutionnel qui avait été jusque là l'expression la plus large et la plus synthétique de la culture propre du Canada français. Aujourd'hui, le régime social est à reconstituer presque en entier, et il s'agit de savoir si le nouveau régime à naître demeurera ou non dans la ligne d'inspiration de la culture canadienne-française. D'où l'importance vitale d'une politique sociale adaptée aux besoins de cette culture, politique sociale qui n'est possible que si pleine latitude est laissée au Canada français de vivre, d'agir et de créer selon son esprit dans la vieille province qui de tout temps a été le foyer de son existence. "En aucun moment de l'histoire, la liberté de vie et d'action que l'autonomie du Québec représente pour lui en tant qu'unité nationale, n'a été aussi fortement exigée par les circonstances. Il doit tout faire pour ne pas laisser détériorer le seul cadre politique dont l'effort de plusieurs générations lui a assuré la possession. Or, pour le préserver, il doit s'en servir, et apprendre à s'en servir, donc fournir l'effort de renouveau culturel qu'exigent les circonstances. Toute liberté est en effet une incessante conquête de soi-même autant que du monde extérieur."

2 — La sécurité

Mais si les Canadiens français n'acceptent pas ces formes d'organisation, il ne faut pas qu'elles leur soient imposées, ni directement, ni par voies détournées. Ici intervient la deuxième condition nécessaire au succès de la politique culturelle du gouvernement québécois, à savoir la sécurité, c'est-à-dire la possession assurée des

moyens nécessaires au plein exercice de ses juridictions par les moyens juridiques et financiers.

Le débat qui domine les relations fédérales-provinciales depuis la fin de la deuxième guerre mondiale porte précisément sur les moyens financiers de faire vivre les deux ordres de gouvernement dont se compose l'État canadien. Le gouvernement fédéral ayant eu jusqu'ici la haute main sur les sources de fiscalité a été amené peu à peu à s'introduire dans les domaines réservés aux provinces et à exercer à leur place des fonctions qui leur appartenaient. Il s'en est suivi, dans la pratique plus que dans les textes, une nouvelle répartition des pouvoirs, répartition qui n'a pour les Anglo-Canadiens qu'une importance secondaire, puisque, formant le groupe dominant dans l'ensemble du pays, ils ont la certitude que toute intervention du gouvernement fédéral dans leur vie nationale s'inspirera de leur conception à eux, et ira par le fait même, dans le sens de la consolidation et de l'épanouissement de leur culture.

Il n'en est pas ainsi des Canadiens français : toute intervention fédérale dans les domaines de la sécurité sociale, de la santé publique, des lois civiles, des écoles, et d'une façon générale dans les juridictions provinciales, dit le rapport Tremblay, risque d'ignorer ou de contrarier leur façon traditionnelle de penser et d'agir. Et cela pour la raison bien simple, vérifiable quotidiennement, que seuls ceux qui appartiennent à une culture donnée et en vivent au jour le jour, peuvent penser et bâtir selon l'esprit de cette culture. C'est pourquoi la province de Québec, plus que tout autre, doit conserver les moyens financiers de s'administrer elle-même et avoir la certitude que ses prérogatives en ce domaine ne risquent pas à tout moment d'être remises en discussion."

Bref, la sécurité lui est nécessaire plus qu'à toute autre province.

C — L'action culturelle du gouvernement fédéral

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille nier au gouvernement fédéral tout rôle dans le domaine de la culture. Celui-ci ne possède pas, il est vrai, en ce domaine, de compétence première, laquelle appartient aux provinces, et son premier devoir en conséquence est de leur laisser l'initiative et les ressources fiscales dont elles ont besoin pour remplir leur fonction. Mais certaines des activités qu'il exerce actuellement sont nettement culturelles : éducation des militaires, radio, télévision, cinéma; recherches scientifiques en matière d'agriculture, d'industrie, de défense, etc. En chacune de ces activités, il a le devoir de respecter intégralement le particularisme culturel de ses administrés.

"Toute institution, note le Rapport à ce sujet, créée par le gouvernement fédéral, quel qu'en soit l'objet, devrait tenir compte de la dualité culturelle de la population, et s'efforcer de correspondre aussi exactement que possible aux exigences des deux cultures. A plus forte raison s'il s'agit d'institutions ou de pratiques administratives dont l'incidence culturelle est directe : radio, télévision, cinéma, usage des langues (lois, publications diverses, y compris la monnaie et les chèques). Tous les Canadiens français de toutes les parties du pays ont droit, en ces matières, d'exiger de lui le respect intégral de leur particularisme culturel. Ainsi en est-il des interventions en matière sociale : santé, sécurité, assistance, etc. A ce point de vue, la province de Québec,

investie de l'autorité publique, a le droit de s'attendre que le gouvernement fédéral : 1) ne prenne aucune initiative sans son consentement; 2) ne mette en vigueur aucune loi qui contrarie les traditions particulières de sa population ou ignore le caractère de ses institutions."

Pour servir la culture, le gouvernement fédéral n'a donc nullement à sortir de sa juridiction. S'il s'agit d'aide financière, il n'a qu'à laisser aux provinces les ressources dont elles ont besoin; s'il s'agit d'influence, voire d'impulsion générale, le simple exercice dans l'esprit des deux cultures de ses juridictions propres serait déjà un secours puissant.

Du point de vue canadien-français par exemple, si le gouvernement fédéral, acceptant l'esprit de la Constitution, décidait une fois pour toutes de placer la langue française sur le même pied que la langue anglaise, de traiter en français avec tous les francophones dans n'importe quelle province, de ne rien publier qui ne soit présenté dans les deux langues, d'admettre à son service un plus grand nombre de Canadiens français compétents, sans exiger qu'ils sachent d'abord l'anglais, etc., quelle ne serait pas la portée culturelle d'une pareille décision, quelle sorte de revalorisation de leur propre langue ne s'ensuivrait-il pas dans l'esprit des Canadiens français eux-mêmes et quelle impulsion à l'étude du français dans tous les milieux !

J'ajouterai même qu'il est non seulement du devoir du gouvernement fédéral de protéger et de favoriser le développement de la culture canadienne-française, mais encore de son intérêt de le faire, en tant que gardien du bien commun de la collectivité canadienne. Car le problème des cultures au Canada présente essen-

tiellement un double aspect : interne et externe. Du point de vue interne, il s'agit de faire vivre deux cultures et de les faire vivre côte à côte de manière que leur opposition naturelle se dénoue en collaboration et non en conflit; du point de vue externe, il s'agit de protéger et d'affirmer l'identité culturelle du Canada en regard de la culture américaine. Or c'est un fait évident, le meilleur atout dont disposent les autorités politiques dans leur lutte contre l'américanisation du citoyen canadien, c'est la communauté canadienne-française elle-même, avec sa langue, son humanisme, ses traditions sociales et juridiques, son histoire, son folklore et ses traditions orales. Le premier impératif d'une politique fédérale soucieuse de faire quelque chose pour la culture est donc de renforcer sans cesse les deux cultures originales du Canada : la canadienne-française aussi bien que l'anglo-canadienne.

Mais, encore une fois, il ne s'agit pas pour le gouvernement fédéral d'entreprendre de faire par lui-même ce qui, de droit, revient aux gouvernements provinciaux, en particulier au gouvernement québécois. Non seulement il viole alors un droit constitutionnel, mais il dessert la cause qu'il prétend servir, car des interventions directes et massives de sa part dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la sécurité sociale risquent beaucoup plus d'affaiblir que de renforcer la culture canadienne-française, précisément parce que ces interventions s'inspirent, en règle générale, d'une culture étrangère et imposent trop souvent des cadres et structures au sein desquels la culture canadienne-française, ne se sentant pas chez elle, ne peut mener qu'une vie diminuée et sans rayonnement.

Conclusion

Le problème des cultures au Canada est le problème fondamental de la collectivité canadienne; c'est lui qui a été la cause déterminante du choix des structures fédératives en 1867, et c'est parce qu'il subsiste tout entier que le maintien de ces mêmes structures s'impose encore aujourd'hui. Ce problème met en jeu non seulement la survivance de la culture canadienne-française, mais encore l'existence de l'État canadien lui-même. Ce dernier face au colosse américain, ne pourra se sauver et s'affirmer comme entité culturelle distincte et originale que s'il consent à s'appuyer sur la culture canadienne-française, que s'il permet à celle-ci de se développer pleinement non seulement dans le domaine linguistique, mais encore sur les terrains économique et social, et donc de créer des institutions conformes à son génie.

Or il faut toujours y revenir, une culture ne peut ainsi se développer et jouer un rôle créateur que si elle possède un milieu suffisamment homogène, un foyer où elle se sent chez elle, où elle est assurée de trouver liberté et sécurité. Ce milieu, ce foyer, seule actuellement la province de Québec le procure à la culture canadienne-française, et c'est pourquoi, en définitive, la solution du problème des cultures au Canada, tant sous son aspect interne que sur le plan externe, exige que le Québec maintienne son autonomie politique, et jouisse par conséquent de la liberté et de la sécurité qui lui sont nécessaires pour organiser et maintenir sur son territoire un foyer entièrement accordé et sensibilisé à la culture canadienne-française, un foyer imprégné de son esprit et rayonnant de ses oeuvres.

Epître badine au cher Frère Clément Lockquell

par XXX

Mon cher Frère,

Ce n'est pas sans un peu de malaise et un peu de stupéfaction qu'à propos de votre conférence sur le "civisme des chefs", j'ai lu dans *Le Devoir* du 4 mars dernier, cette manchette malencontreuse : *Clément Lockquell : encore en période d'infantilisme moral...* Méprise du journaliste ? Pour moi qui vous ai toujours tenu pour un homme intelligent, j'ai trouvé *Le Devoir* plus que cruel. A-t-on idée de traiter de cette façon un homme de votre importance, un doyen d'une faculté de commerce ? Mais j'ai lu le résumé de votre conférence. Le journal en reproduit plusieurs paragraphes au texte puisqu'entre guillemets. Et, franchement, cher Frère, je ne me chasse pas de la tête que le reporter du journal l'a fait exprès, oui, exprès, féroce-ment exprès. Il y a de bonnes choses, dans votre conférence, quelques-unes, pas trop. Pourquoi en avez-vous ajouté d'autres d'un singulier *infantilisme* ? Ainsi, des chefs de demain, vous avez découvert qu'il leur faudrait trois vertus, dont, en premier lieu, la sagesse. La trouvaille n'est pas géniale; mais enfin, c'est fort honnête. En second lieu vous exigez des mêmes chefs, et, derrière eux, on sent bien que vous rangez tout le peuple, vous exigez, dis-je, la *modération*. Et dans un style qui se fait onctueux et lénitif, vous commentez : "D'ailleurs les hommes d'Etat qui ont le mieux réussi à rendre des services réels et durables à leur pays, ont toujours agi avec le sens le plus profond

de la modération, tant il est vrai que l'excès dans l'exercice d'un droit finit par tuer le droit." Je ne vous chicanerai pas, cher Frère, sur le bien-fondé de vos axiomes historiques; je ne vous demanderai pas, par exemple, vous qui, de ce temps-ci, devez lire, comme tout le monde, l'histoire des petits peuples en lutte pour leur émancipation, je ne vous demanderai pas si les impérialismes crampons ne les obligeraient de temps à autre, à la manière forte, à quelque rudesse. Mais quand je vous entends nous prêcher la *modération*, nous imputer le caractère peu aimable d'un "peuple féroce^{ment} égoïste", nous inciter "à nous débarrasser de ce nationalisme exagéré, exclusif et agressif qui a, jusqu'ici constitué le principal obstacle à l'unification du Canada ou tout au moins à l'établissement d'une solide pensée nationale . . .", à ce point de votre discours, cher Frère, je vous le confesse, j'ai eu bien envie de me fâcher. A quel peuple, je vous prie de me le dire, prodiguez-vous ces conseils et même ces admonestations ? Car enfin, sur le dos de qui s'est faite l'unité canadienne, si toutefois elle existe ? Dans nos crises scolaires, dans nos crises des deux guerres, qui a le plus compromis l'unité nationale et qui y a consenti le plus de sacrifices ? Ce petit peuple que vous exhortez à la modération, à qui vous prêtez un égoïsme féroce, mais vous savez bien qu'il ne lui reste plus qu'une ombre de sens national. En politique, en économique surtout, il a perdu tout esprit de solidarité. Féroce^{ment} égoïste, le peuple qui a passé son temps à enrichir le voisin, qui aurait tant besoin qu'on lui fît la charité et qui prend sur son petit bien, sur sa part de taxes, pour faire la charité à plus riche que lui ! Quand donc, en effet, a-t-il jamais dérobé aux autres la moindre bouchée de pain ? Quand donc ce pelé, ce galeux, a-t-il brouté dans le pré d'à-côté la simple largeur de sa langue ?

A-t-il jamais réclamé autre chose que son droit et qu'en a-t-il au juste obtenu ? Puis, pourquoi toujours nous reprocher notre nationalisme, comme s'il n'y avait de nationalistes que nous au Canada et qu'il n'y aurait pas pire nationalisme que le nôtre ? Hélas ! la collaboration à la patrie canadienne, à l'entente entre les races, notre peuple l'a pratiquée, a-t-on déjà dit, jusqu'à la bêtise, jusqu'au sacrifice de ses droits les plus sacrés. Et c'est à lui, à lui que vous prêchez la modération. Pendant que vous y étiez, pourquoi ne pas nous adresser l'avertissement du sire Renan au jeune Paul Deroulède : "Jeune homme, ne troublez pas l'agonie de la France".

Le malheur, cher Frère, c'est que vous êtes éducateur, même doyen d'une faculté de commerce. Comment ne pas songer à l'espèce d'hommes d'affaires, de chefs d'entreprises que vous devez former, l'esprit imbu de théories aussi démoralisantes sur les comportements des vôtres ? Il y a chez nous, vous pourriez peut-être vous en douter, des gens qui ne goûtent pas plus qu'il ne faut, la présence des gens d'église en nos maisons d'éducation. Quelle belle occasion vous leur fournissez de clamer encore une fois : "C'est là l'espèce d'éducateurs qui a fait de nous une race de mollusques, de gélatineux, la race des *yes men* qui nous représentent au Parlement d'Ottawa". Mais, mon cher Frère Lockquell, vous est-il jamais venu à l'esprit qu'éducateurs catholiques, vous pourriez former autre chose que cette race et que nous pourrions être autre chose ? Ah ! que ne vous êtes-vous trouvé auprès de l'agneau de Lafontaine qui se mêlait de boire effrontément, dans le courant d'une onde pure, à quelques pas de Messire Loup ! La touchante homélie que vous auriez servie à cette bête branlante et bélante qui se donnait l'air de ne rien entendre à la loi du plus fort !

Ne gardons pas plus longtemps ce ton sévère qui ne peut que chagriner profondément l'âme douceuse d'un modéré, et après tout, d'un fort honnête homme. Vous dirai-je pourtant de prendre garde ? Des mots agressifs vous échappent. Par exemple, vous souhaitez que l'on élève "la génération de demain au-dessus des mesquineries de la race et de la religion". Mots étranges, mots mal sonnants, ne trouvez-vous pas ? Passent pour les "mesquineries de la race". Mais quand on a saisi en quel mépris vous avez l'air de tenir ces premières mesquineries et qu'au vocable "race" vous joignez le mot "religion", avez-vous réfléchi, cher Frère, que votre accouplement verbal sent terriblement le fagot et qu'un laïc trouvera toujours un peu choquant pareille révérence sous la plume d'un religieux, fût-il doyen d'une faculté de commerce ? Aussi bien, cher Frère Lockquell, je me sens une folle envie de vous prêcher la modération !

Qu'est-ce d'ailleurs, ces *mesquineries de la race* dont vous souhaitez nous dépouiller ? Un doyen d'une faculté de commerce doit savoir que ses compatriotes canadiens-français, trop longtemps aux mains de politiciens et de maîtres endormeurs, manquent tout à fait, je l'ai dit plus haut, d'esprit de solidarité en affaires. Un de nos maîtres clairvoyants n'a-t-il pas même affirmé qu'ils passeraient leur temps à "préparer le repas du lion" ? Chaque jour, je le disais encore tout à l'heure, ils donnent le spectacle d'un peuple qui croit de moins en moins en l'avenir de sa langue et de sa culture. Que vous faut-il donc davantage ? Voulez-vous nous arracher jusqu'à nos derniers instincts de résistance ? Visiblement vos inclinations vous portent vers la nouvelle école, en histoire, celle qui s'est assigné pour tâche de nous enseigner l'humilité. Sous prétexte de nous sauver, on prend un plaisir sadique à

nous rapetisser, à nous servir l'étalage de nos reculs, de nos misères, de nos abjections; il semble que, pour retrouver la fierté, le goût de vivre, apprendre à regarder le ciel, il n'y ait rien comme se plonger le nez dans les poubelles. Ce sont les mêmes, vous le savez encore, qui ont entrepris de faire s'évanouir ce que nous appelions le miracle de la survivance. Ah ! les malins, les malins, et le beau tour de passe-passe ! Ils suppriment un miracle pour en inventer un autre encore plus miraculeux, plus incompréhensible. En histoire, avez-vous jamais vu ça, vous, cher Frère, un peuple conquis, un petit peuple nain, une dizaine de mille familles au début, dominé, gouverné par un formidable conquérant, assailli par maintes tentatives d'assimilation tantôt ouvertes, tantôt sournoises, et qui, malgré tout, aurait réussi à rester soi-même, à survivre, sans s'en donner la peine, rien qu'à se laisser faire par les "conjonctions sociologiques" ?

Prenez mon conseil, cher Frère. Dans le monde d'aujourd'hui, monde des ogres, aucun petit peuple ne survit, rien qu'à se tourner les pouces. La mode, au Canada, vous ne me l'apprenez pas, est à la bonne-entente sucrée, à la main tendue dans l'étreinte fraternelle et chaude. Fort bien. Nous avons pourtant certaines choses assez essentielles, certains biens, certains droits à préserver, à défendre, ne serait-ce qu'à titre de précautions contre les impondérables du nombre et de l'atmosphère du continent nord-américain. Or, à propos de cette unité "nationale" dont vous raffolez et à propos aussi de ces *mesquineries de la race et de la religion*, ne seriez-vous pas d'avis que vous ambitionnez de nous démarquer un peu fort et de nous amputer de trop de ces choses qu'un tas d'imbéciles, je le sais, tiennent tout de même pour indispensables et sacrées. Mais quoi ! Un peuple qui veut vivre doit-il se dépouiller de

toutes ses notes distinctives ? Et faudra-t-il qu'il se laisse arracher cette *mesquinerie* qu'est son âme ? Et pourquoi, cher Frère, nous demander des sacrifices que vous n'oseriez pas demander à nos associés, sacrifices auxquels, du reste, ils ne consentiraient jamais ? Et comme ils auraient raison. Non, cher Frère, acceptez un dernier conseil. En vos moments de loisir, relisez la fable du *Renard ayant la queue coupée*. Ce renard-là eût voulu, lui aussi, que tous les siens s'amputassent d'un organe assez distinctif de l'espèce et passablement ornemental. La race renarde, qui ne passe pas pour une race imbécile, ne l'entendit point de la bonne oreille. Eut-elle si grand tort ? Canadiens français, serions-nous moins raisonnables ? Et faudra-t-il que, parmi nous, il n'y ait que la race des renards à queue coupée.

Un renard qui tient à sa queue



Essai de synthèse

PATRIOTISME ET RAISON (VI)

par François-Albert Angers

A la demande de personnes intéressées et pour notre propre bénéfique personnel, comme pour celui, espérons-le, de nos lecteurs, reprenons ici, en une sorte de synthèse, les éléments développés au cours des analyses de nos articles précédents.

Patriotisme, amour de soi

Le patriotisme est amour de soi. Amour fondamental qui, s'il est bien ordonné, nous conduira à l'amour des autres ! Amour fondamental sans lequel nous ne pouvons pas aimer les autres ! En cela se révèle l'utopie de ceux qui prétendent devoir se dénationaliser pour pouvoir s'internationaliser. *Le vrai sens de l'international ne peut sortir que d'un national qui a su se sublimer en charité au lieu de s'abandonner à l'égoïsme*; en dehors de cela, il n'est que néfaste utopie, car il aboutit à la tyrannie, à la négation des libertés.

Le patriotisme, étant amour de soi, s'attache à ce que nous sommes par la contemplation de ce que nous avons été. Dire que nous sommes Canadiens, c'est affirmer un fait. Ce fait devient cependant équivoque en ce qui concerne la définition de notre patriotisme, parce que nous ne sommes pas les seuls Canadiens. Nous sommes au Canada, les descendants d'une nation vaincue qui a dû accepter la cohabitation avec le conquérant. Le terme

patriotisme canadien pris en lui-même n'a donc pas de sens bien net. Car il y a au Canada au moins deux nations et au moins deux patriotismes, dont l'attachement commun à l'ensemble du Canada peut seul constituer un patriotisme canadien.

Ce fait n'est pas simplement latent et n'ouvre pas la porte seulement à un droit moral du vaincu par rapport au vainqueur. Il a été ratifié d'une façon solennelle, en 1867, par les deux parties et inscrit dans une Constitution écrite. Le sens de cette constitution écrite, déjà suffisamment transparent par lui-même, a été au surplus bien précisé par les participants, comme visant à mettre fin aux effets de la Conquête de 1760 et à redonner aux Canadiens français un espace national : le Québec.

Ainsi a été juridiquement constituée une patrie du Québec envers laquelle les Québécois ont des devoirs stricts de patriotisme, comme les Français envers la France et les Anglais envers l'Angleterre. Les Québécois ont aussi un devoir patriotique à remplir envers le Canada, car celui-ci est aussi notre pays dans les matières qui tombent sous sa juridiction. Mais dans celles qui sont de juridiction provinciale, le Canada nous est aussi étranger que le Parlement de Westminster ou l'Angleterre, selon l'expression même du Conseil Privé de Londres. Quand un Canadien français se permet de passer outre à la Constitution pour favoriser l'exercice *de facto* ou *de jure* de certains pouvoirs provinciaux par le gouvernement central, il est donc très strictement traître à sa patrie, qu'il tend à diminuer.

Patriotisme déficient

Il est inconcevable qu'un Canadien français ayant quelque sens de l'observation ne trouve pas notre patriotisme

déficient. Quelques Canadiens français sont assez patriotes pour qu'on puisse se demander s'ils ne le sont pas trop. Mais c'est une bien petite minorité. Quant au reste le manque de fierté nationale est évident. Nous n'avons pas le sens de la grandeur; et le peu que nous commençons à en avoir a été considérablement sapé, en ces dernières années, par le ridicule qu'un groupe d'intellectuels s'est appliqué à jeter sur l'idée d'une "mission" du peuple canadien-français et par les interprétations historiques rapetissantes de la Nouvelle École.

C'est cette absence de patriotisme qui explique la tendance au dénigrement des nôtres, au manque de confiance dans les entreprises des nôtres et à l'admiration béate des réussites des autres. Seule cette absence de patriotisme peut expliquer la démission de nos élites dans la politique comme dans les affaires : les honteuses compromissions des partis dans notre histoire et la facilité avec laquelle nos capitaines d'industrie vendent leurs entreprises à l'étranger, comme si le sens de la continuité, du progrès de la communauté ne signifiait rien pour eux. Au manque de patriotisme, il faut attribuer la grande facilité avec laquelle, au nom même du patriotisme, nous nous montrons disposés à revenir si aisément sur les droits politiques acquis et à les troquer pour obtenir des autorités fédérales des avantages équivoques.

Même la confusion qui existe dans nos idées est une preuve du manque de vitalité de notre patriotisme. Celui-ci est, en effet, un instinct qui ne trompe généralement pas sur les véritables intérêts d'un groupe national. Il faut que nos esprits soient bien malades pour que d'instinct nous ne sentions plus l'importance pour nous de l'autonomie provinciale, et qu'il faille raisonner pour nous en

convaincre. Il faut que nos sentiments patriotiques soient bien débiles pour que nous ne sachions plus équilibrer *politique de souplesse* et *politique de dignité*. Là où le patriotisme est vigoureux, où existe un véritable sens de la grandeur, on ne confond pas les exigences de la souplesse sur ce qui est secondaire avec la nécessité de préserver les principes. D'instinct, on comprend que la liberté est le premier de tous les grands principes à sauvegarder; et que ce n'est ni souplesse, ni habileté, mais dégradation, que de "céder ce droit d'aînesse pour quelque plat de lentilles" que ce soit.

Sens de l'autonomie, sens de la liberté !

La débilité de notre patriotisme, vient de ce que nous vivons encore sous le régime et selon l'esprit de la Conquête. Nous avons un patriotisme d'occupation, de gens courbés sous l'égide de l'étranger, qui se considèrent comme des héros du patriotisme quand ils sont parvenus à faire la nique à l'occupant, mais qui se savent bien battus et n'osent même pas réclamer leurs droits les plus élémentaires. Nous n'avons pas encore pris conscience du fait que nous avons obtenu, en 1867, une bonne mesure de libération. Et par suite nous n'avons pas repris la vie d'indépendance qui en aurait dû résulter. Nous sommes comme l'esclave libéré, qui ne veut pas croire à sa libération et n'ose agir librement dans la crainte de se voir administrer une correction comme au temps jadis. Ainsi l'autonomie ne nous parle pas suffisamment au coeur, parce que nous n'avons pas encore compris que c'est la liberté.

C'est pourquoi nous nous trouvons dans cette situation paradoxale d'une nation contre qui personne ne saurait

être traître. Une fois la fin admise, tous les moyens sont considérés comme bons. En régime d'occupation, il en est souvent ainsi parce que tous les moyens tendent vers l'acquisition de la liberté. La situation change nécessairement, une fois la liberté conquise. C'est justement ce dont nous ne nous sommes pas encore aperçus.

Cette situation est grave, car à force de prolonger l'abstention d'être soi-même qui en résulte, (et qui est maintenue en régime d'occupation pour en obtenir quelque faveur avec un degré croissant de liberté), nous risquons sans raison de perdre le sens de nous-mêmes. Sans raison, puisque le régime d'occupation est au moins partiellement terminé depuis 100 ans. Nous nous protestantisons au sens général du mot, c'est-à-dire que nous prenons l'habitude de considérer toutes les opinions comme bonnes, parce qu'opinions diverses, sans plus les référer à un système de principes, comme le veut notre génie latin et catholique. La notion d'une hiérarchie des valeurs disparaît, et avec elle le sens patriotique qui est essentiellement conscience d'une hiérarchie de valeurs. De là à croire qu'il n'y a pas de normes véritables, que l'intention supplée à tout et que toutes les démarches individuelles bien intentionnées sont du patriotisme, il n'y a qu'un pas.

Le malheur, c'est qu'en imitant ainsi les anglophones, nous les imitons mal. *Les Anglais sont protestants en religion, mais ils sont nationalistes en politique.* Ce sont même eux qui ont, historiquement, ouvert l'ère du nationalisme en Europe, en refusant de reconnaître la suprématie du Pape au nom des intérêts de l'Angleterre. Le protestantisme religieux faisait leur affaire : ils sont protestants. Mais ils ne se permettent aucune divergence de vues sur la question de savoir si l'Angleterre peut abandonner ou

non telle partie de sa souveraineté en échange de tels ou tels avantages politiques ou économiques. Celui qui pense ou agit ainsi est considéré sans hésitation comme traître à l'Angleterre. *En Angleterre, le nationalisme a tout simplement été plus fort que la religion.*

Pourquoi aurions-nous honte quant à nous d'un nationalisme fondé sur l'idée que la religion domine la politique et que nous devons sauvegarder nos libertés politiques pour pouvoir conserver intactes les institutions sociales inspirées par notre philosophie de la vie ? Pourquoi cette fausse honte, ce faux-amour propre qui nous détourne d'appeler les choses par leur nom et qui permet à quiconque veut trafiquer avec les intérêts étrangers à notre groupe de se décorer du titre de patriote parce qu'il déclare vouloir notre bien ?

Nécessité de l'éducation nationale

L'école est en grande partie responsable de cette situation, car elle ne fait aucune éducation véritable du patriotisme (du moins officiellement, car il y a des exceptions probablement nombreuses selon l'initiative de l'instituteur en classe). Ou quand elle le fait, c'est dans des termes vagues, qui embrouillent plus qu'ils n'éclaircissent les idées du petit Canadien français. Pour ne pas choquer les susceptibilités anglo-canadiennes, *nous tendons à édulcorer plutôt qu'à préciser et à concrétiser la signification de notre patriotisme.* On travaille ainsi à préparer des générations qui seront faites de patriotes canadiens, mais leurs tendances d'esprit montrent que du même coup ils ont perdu tout intérêt en ce qui est d'expression française. Ils ne savent plus pourquoi on insiste tant pour leur apprendre le français sur un continent en majorité d'expression an-

glaise. Et ne comprenant plus le sens de cette exigence, ils montrent peu de souci de bien apprendre et de bien manier cette langue. *La déchéance linguistique résulte de la déchéance d'un patriotisme proprement canadien-français* avant d'être purement canadien; et la déchéance nationale suivra de près.

Nous touchons déjà ainsi, à l'université, les conséquences de la lubie de ceux qui croient pouvoir réaliser un groupe canadien-français dynamique sans patriotisme canadien-français vigoureusement spécifique. Ceux-là, j'imagine s'ils sont sincères, prétendent juger de la situation en se considérant eux-mêmes. Ils se disent sans doute que leur patriotisme purement canadien ne les empêche pas de vouloir la persistance d'un groupe français et d'avoir l'orgueil des réalisations d'expression française au Canada. Ils oublient seulement que s'ils peuvent se permettre ce luxe d'esthètes ou de mandarins, c'est parce qu'ils ont été formé dans cette atmosphère de nationalisme canadien-français qu'ils dénoncent si inconsidérément. Comme les protestants de la première génération en Angleterre, ce sont encore des catholiques protestantisant, des Canadiens français canadianisant. N'ayant plus comme eux l'arrière-plan d'une éducation patriotique canadienne-française, les générations de demain seront des générations de Canadiens tout court au vrai sens du mot, c'est-à-dire d'expression anglaise.

A l'approche du centenaire de cette demi-émancipation qu'a été pour nous la Confédération canadienne, il serait temps me semble-t-il, que nous prenions conscience de ce que nous avons reçu ce jour-là (au lieu de simplement critiquer nos ancêtres pour ce qu'ils n'ont pas pu ou su obtenir). Et qu'en ayant pris conscience, nous nous dé-

barrassions pour de bon de notre mentalité de conquis, de colonisé, de mineur en tutelle. Le premier signe devrait en être la prise de conscience par nos autorités civiles et religieuses que *l'école doit devenir, dans Québec, un foyer intense de renouveau français* orienté selon le sens d'une collectivité qui a des droits à maintenir et qui en fait un objet de patriotisme. Ce patriotisme bien défini doit conduire à la création d'une conscience patriotique, au sens de la fidélité et de la continuité, au sens du péché national de trahison dès que l'acte met en balance les libertés conquises. On ne trafique jamais avec la liberté, donc jamais avec les valeurs d'autonomie ! Un patriotisme canadien qui n'est pas assis d'abord sur une conscience ainsi clarifiée des droits des Canadiens français, particulièrement dans Québec, est un faux patriotisme canadien. Un patriotisme canadien qui tend à détruire l'oeuvre des Pères de la Confédération pour y substituer un pays de langue et de civilisation unique. Et dans les circonstances actuelles — le Canada anglais en prend conscience — un patriotisme qui conduit le pays à glisser graduellement dans le melting-pot américain.



Témoignage sur Bourassa

par le Chanoine Lionel Groulx

Note de la rédaction. — À l'occasion du lancement des disques Henri Bourassa, la Ligue d'Action Nationale organisa une Conférence de Presse au Cercle Universitaire. M. Charles Dussault, du service des nouvelles de Radio-Canada, interviewa M. le Chanoine Groulx. Nous croyons que cet émouvant témoignage de notre grand historien national au plus grand de nos orateurs et de nos politiques ne doit pas rester enfoui dans les archives de Radio-Canada. C'est pourquoi nous en offrons ici le texte.

- M. le Chanoine vous avez évidemment très bien connu Henri Bourassa. Est-ce que vous pourriez nous rappeler cette figure ?
- Bien voici. Les circonstances ont voulu que je fusse pendant dix ans, de 1917 jusqu'en 1926, le paroissien de Monseigneur Perrier. J'étais hébergé gratuitement à son presbytère tout en étant professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal. Bourassa était le paroissien de Monseigneur Perrier. Lorsqu'il était à Montréal, il venait assez régulièrement veiller au moins deux fois par semaine. Et la veillée de M. Bourassa — ce qui voulait dire depuis environ 7 ou 7 heures 30 du soir jusqu'à 2 heures du matin : aussi longtemps qu'il y avait quelqu'un pour l'écouter — c'est peut-être là que j'ai entendu quelques-unes de ses plus belles conférences. Car c'était une sorte de monologue dit, si vous le voulez, d'une façon très fami-

lière, mais où l'on pouvait apprendre à bien connaître l'homme; et en même temps aussi, à se rendre compte de sa vaste érudition et de sa très haute culture.

- M. le Chanoine, était-ce un homme sévère ?
- Oui et non ! Il avait une conscience en quelque sorte farouche. C'était un homme d'une extraordinaire sincérité, d'une extraordinaire loyauté; très exigeant pour ce qui était de son propre esprit, de sa propre conscience; et qui l'était également pour la conscience des autres. Mais, contrairement à ce que l'on peut penser, cet homme qui, dans le discours public ou dans le discours de journal, se jetait à l'attaque de quelqu'un et le faisait avec tant de vivacité, quelquefois même avec un peu de dureté — cet homme-là était dans la conversation d'une indulgence extrême pour tous ceux qu'il avait combattus. Si nous osions le provoquer, l'inciter à quelques jugements sévères, il nous corrigeait et il invoquait toujours pour le personnage des circonstances atténuantes. Il trouvait moyen de l'excuser de quelque façon.
- Je crois qu'on l'a accusé, en quelques occasions, d'intransigeance dans ses idées, est-ce que, selon vous, il tenait compte de l'opinion des autres ?
- Intransigent ? Bien, dans ce qu'il croyait être la vérité, il était certainement intransigent. Il avait, par exemple, des idées très arrêtées sur l'esprit confédératif, sur les principes fondamentaux de la Confédération canadienne. Il avait également des idées très arrêtées sur les relations du Canada et de l'Empire. Je puis dire que là-dessus, il n'admettait pas de transaction; ou ce qu'on

pourrait appeler des reculs ou des compromissions. Pour vous dire jusqu'à quel point, il avait une conscience farouche : il n'aurait jamais voulu accepter de cadeau de qui que ce soit; simplement pour défendre son absolue liberté.

- Alors, M. le Chanoine, j'imagine que c'est avec grand plaisir que vous voyez aujourd'hui ces microsillons ?
- Evidemment, ce sera un grand souvenir pour ceux qui pourront l'écouter. Je crois que la jeune génération ne connaît pas beaucoup Bourassa. Et quant aux Anciens, ils seront évidemment heureux d'entendre une voix qui les a pendant si longtemps, — je ne dirai pas charmés, parce que c'était plus que charmer — une voix qui les a si fortement impressionnés, qui les a en quelque sorte maîtrisés. Et à certains moments, sous le coup d'une émotion plus forte, lorsqu'il se trouvait en face d'une injustice, d'un abus de la force, d'un mensonge, d'une déloyauté, l'homme retrouvait son éloquence. Tout à coup, vous le voyiez se cambrer. Il se mettait à marcher sur le théâtre, à gauche, à droite, pas très loin, ni dans un sens ni dans l'autre, les bras collés au corps. Il devenait tout frémissant; et c'est à ce moment qu'on retrouvait chez lui l'orateur, le très grand orateur.

J'en ai entendu beaucoup dans ma vie, même en France. Il avait reçu vraiment de la Providence un don prestigieux. Par conséquent l'expression "tribun", si l'on entend par là l'expression oratoire continue, la parole chantante des ténors des hustings, ce serait la plus fausse idée qu'on pourrait se donner ou prendre d'Henri Bourassa. Il ne parlait que pour dire quelque chose; il ne parlait que pour instruire, pour donner à ses idées la propagande qu'elles méritaient; et s'il

devenait tout à coup orateur, c'était par la force de la conviction, par un emportement tout naturel de l'esprit. Même alors, son éloquence ne restait jamais vide; elle était toujours nourrie d'idées; et dans ses plus grands mouvements de passion, c'était encore l'idée qui explosait.

- Les historiens nous disent qu'il a fourni des idées politiques à deux générations et que même au point de vue social, il était très en avance sur son temps. Qu'est-ce que vous en pensez M. le Chanoine ?
- Il est certain qu'il a été le grand doctrinaire politique de son époque. J'ai même presque envie de parler de philosophie politique. Je résumerais le système de la doctrine politique de Bourassa — ou même je ne retire pas le mot philosophie politique — à deux traits principaux. D'abord n'oubliez pas qu'il est entré au parlement canadien en 1896, au plus fort de la crise des écoles du Manitoba. Trois ans plus tard, c'était le premier envoi de contingents en dehors du pays, au Transvaal. Ces deux incidents... même plus que des incidents, d'un caractère en quelque sorte tragique, l'ont marqué pour tout le temps de sa vie.

Vous apercevez là, — disons dans les écoles du Manitoba — que tout notre fédéralisme était touché, atteint. C'étaient les principes fondamentaux de la Confédération canadienne qui, pour lui, étaient mis en jeu; c'en étaient les principes qui étaient reniés.

Pourtant Bourassa a été tout le temps de sa vie partisan d'un fédéralisme intégral, je dirais même d'un fédéralisme libéral. Ce qu'il voulait, toujours en s'appuyant sur l'Acte Confédératif, c'était un respect mutuel

des droits des deux races de tout ce qui était garanti par le droit positif et constitutionnel. Sur le reste — ce qui n'était peut-être pas garanti d'une façon expresse par les textes constitutionnels — il voulait entre les races et les confessions religieuses une tolérance généreuse.

Et puis, pour ce qui est du Canada, que la Confédération de 1867 avait acheminé davantage sur la voie de l'indépendance, — car il ne faut pas oublier que l'on sortait alors d'une période où des hommes comme Galt, comme Ross et comme beaucoup d'autres préconisaient l'indépendance absolue du Canada — Bourassa donc, qui ne se donnait pas alors comme un partisan de l'indépendance, voulait un Canada qui ne fût pas détourné de sa vocation naturelle, qui pût continuer à se développer selon la logique de son histoire, et selon la logique de son émancipation politique.

Vous avez là les deux pôles de sa doctrine : un fédéralisme intégral; et en même temps un Canada libre, s'orientant autant que possible vers l'indépendance.



Bilan de la vie française au Manitoba

PAR LUDGER GUY

À l'occasion de la semaine de la Fierté Française on m'a demandé de vous présenter le bilan de la vie française au Manitoba. Sans autre exorde, j'aborde immédiatement mon sujet.

Nous sommes approximativement 70,000 Franco-manitobains sur une population totale manitobaine de 825,000. Notre proportion est donc de 8% et, remarquez bien, nous sommes fixés à ce 8% depuis nombre d'années. Notre population numérique d'origine française a augmenté mais non pas au-delà de l'augmentation relativement proportionnelle des autres groupes ethniques : nous semblons arrêtés à ce 8%. Evidemment si l'immigration diminue dans notre province nous avons des chances d'élever notre pourcentage.

Un aspect tout à fait moderne dans la répartition de notre population franco-manitobaine est le fait que près de la moitié des nôtres se trouvent dans le grand Winnipeg. En effet, il y a presque 14,000 Franco-manitobains dans la ville de St-Boniface, 12,500 dans Winnipeg même et plus de 3,500 dans les autres parties de notre métropole manitobaine, c'est-à-dire dans St-Vital, Fort Garry, St-James, les Kildonans et Transcona. Nous suivons donc le courant général, bien marqué dans la vieille province de Québec, c'est-à-dire ce déplacement de la population rurale vers les grands centres urbains. Toutefois

on peut dire que la majorité des nôtres, pour faible que ce soit, est encore dans les campagnes, en particulier dans les régions de la Rivière Rouge au sud et de la Montagne Pembina au sud-ouest.

Notre population catholique demeure proportionnelle à l'augmentation ethnique, quoique dans les villes, en particulier dans le Winnipeg proprement dit, on enregistre de légères pertes. Dans le diocèse de St-Boniface nous sommes 36,000 sur un total de 57,000 et les pertes y sont très faibles par suite de notre groupement dans des centres homogènes et à cause d'un clergé et de communautés bien organisés et entièrement convaincus de la nécessité de maintenir notre vitalité française au grand profit de notre vie religieuse; l'effort qu'on met à garder vives notre langue et une atmosphère françaises n'est pas sans rapporter immensément dans le champ de la foi catholique.

Passons au domaine de l'instruction, ou, comme on dit au Manitoba, de l'éducation. Il y a dans notre province 133 écoles que nous pouvons dire nôtres; 103 dans le diocèse de St-Boniface et 20 dans celui de Winnipeg. De ces 133 écoles 7 sont des écoles libres ou paroissiales, donc ce sont des écoles qui échappent au provincial. Cinq de ces écoles libres se trouvent dans le diocèse de St-Boniface et deux dans celui de Winnipeg. Ces sept écoles accueilleraient avec grande satisfaction la nouvelle que le gouvernement provincial manitobain décide un jour, sur recommandation d'une commission royale, de leur accorder des subsides !

Dans ces 133 écoles françaises il y avait, cette année, exactement 500 instituteurs. On trouve une trentaine d'instituteurs d'origine française dans les écoles publiques

neutres, dont 18 dans la ville de Winnipeg. Le nombre de nos instituteurs augmente continuellement grâce à l'impulsion de notre Association d'Éducation. Nous éprouvons encore des difficultés à trouver des instituteurs pour toutes nos classes françaises mais nous prévoyons que d'ici quelques années il y en aura suffisamment et que même nous pourrons en fournir aux écoles anglaises qui en cherchent de plus en plus ces dernières années. Nos instituteurs franco-manitobains seront appelés dans un avenir rapproché à jouer un grand rôle dans la cause de l'unité nationale en enseignant un vrai français aux enfants de nos compatriotes anglo-saxons.

Quel est le nombre des écoliers canadiens-français au Manitoba ? Nous n'avons de chiffres que ceux des écoles qui sont sous la houlette de l'Association d'Éducation. Il y en a approximativement 9,200. Cependant dans nos 133 écoles nous comptons un total de 11,700 écoliers. Il y en a à peu près 1,000 qui sont non-catholiques, ce qui laisserait un total de 1,500 écoliers catholiques de langue anglaise; donc 2,500 élèves de langue anglaise. Le 9 mai dernier, 5,650 écoliers écrivaient l'examen ou "concours" de français de l'Association d'Éducation; cet examen cependant n'est pas offert aux trois premières années du cours, justement ces années où le français n'est pas permis ou officiel au Manitoba; il le sera d'ici un an croyons-nous; c'est une fatalité dans une province de plus en plus bilingue !

Voilà un aperçu rapide de la scène éducationnelle franco-manitobaine; passons à celle de l'économique.

Nous n'avons pas de millionnaires, ni de grands industriels ou manufacturiers parmi les nôtres au Manitoba. Quelques individus se signalent en affaires, commerce ou

industrie mais personne n'émerge réellement au plan économique ou financier; ce qui nous porte à répéter que les Canadiens français ne valent rien dans ce domaine. Cependant il est un secteur du plan économique où, au Manitoba comme dans le Québec et le Nouveau-Brunswick, nous rayonnons, un secteur que nous oublions habituellement dans nos considérations sur le Canadien français homme d'affaires et que d'aucuns ignorent malheureusement : celui des caisses populaires et des coopératives. Saviez-vous que nous avons 37 caisses populaires dans nos centres français, 37 caisses comptant en tout 10,000 membres avec un actif de \$3,000,000 ? Saviez-vous que les jeunes se sont mis en devoir d'imiter leurs parents, surtout depuis deux ans, et ont fondé 21 caisses possédant un actif global de \$7,000 ? Si vous ne le saviez pas, apprenez-le et, surtout, publiez-le ! C'est un laurier, le seul, à placer sur notre couronne économique ! De plus, n'oubliez pas que les Franco-manitobains possèdent 12 magasins coopératifs avec 3,000 membres inscrits et opérant des ventes à plus d'un million et demi par année. Ce magnifique jeu financier et commercial des nôtres aura sa publicité du 22 au 26 juin 1959 alors que se tiendra à St-Boniface le 13e congrès annuel des coopérateurs de langue française du Canada. Voilà au moins un coin de notre vie qui nous offre des motifs de fierté française !

Si nous jetons un rapide coup d'oeil du côté de nos professionnels nous constatons que nous possédons un grand nombre de médecins, suffisamment d'avocats, un petit nombre d'ingénieurs, quelques agronomes et quelques diplômés aux hautes études commerciales; ce qui nous fait défaut ce sont surtout les techniciens et les diplômés ordinaires en commerce. Avec le renouveau dans l'administration des écoles manitobaines nous pouvons espérer

voir croître le nombre des nôtres dans les écoles techniques, agricoles ou commerciales. Nous constatons avec regret le petit nombre de jeunes filles qui se destinent aux études universitaires; les sacrifices que s'imposent les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pour maintenir à St-Boniface un collège classique féminin devraient inciter un plus grand nombre de jeunes filles à s'y inscrire. Si le Manitoba français a été heureux de posséder depuis plus de cent ans un collège classique à St-Boniface pour la formation de nos garçons et que ce collège soit fier d'avoir produit un clergé et un corps professionnel de premier ordre, il faut saluer avec joie le développement du Collège St-Joseph d'Otterburne qui comble une lacune dans l'enseignement des garçons au niveau secondaire; il faudrait espérer que ce collège étende son champ d'action d'ici peu, grâce à l'aide nouvelle du gouvernement, pour inclure des cours commercial et agricole à son programme. Serait-il osé de souhaiter qu'il y ait un jour à St-Boniface même une bonne école technique pour nos jeunes ? et à deux ou trois endroits des écoles ménagères subventionnées par le Département de l'Instruction Publique ? Dans ce domaine nous sommes bien en retard sur nos compatriotes du Québec où les écoles techniques, les écoles d'arts et métiers, les écoles ménagères sont en grand nombre.

Un mot sur la scène politique où nous sommes convenablement, voire dignement, représentés. Quoiqu'on dise et publie, les Franco-manitobains ne sont pas tous du même "bord" en politique; ils l'ont prouvé à la dernière élection provinciale il y a à peine deux semaines. Dans cinq comtés de campagne je repère 24 paroisses que nous pouvons dire canadienne-françaises; savez-vous qui obtint la majorité dans l'ensemble de ces 24 paroisses ? Exac-

tement personne puisque 12 se rangèrent du côté conservateur et 12 également du côté libéral : ce qui prouve que les Franco-manitobains sont sages et ne se jettent pas tous dans la même barque et qu'une certaine presse n'avait pas raison de publier à travers tout le pays que les Canadiens français du Manitoba étaient demeurés du même côté politique.

Si on considère les réalisations culturelles des Franco-manitobains on aperçoit en premier lieu le Cercle Molière de St-Boniface, certainement connu jusqu'à la côte du Pacifique et destiné à rayonner bientôt jusqu'à l'Atlantique. D'autres activités telles celles de la Société Historique de St-Boniface et des concerts et opérettes sous la direction de M. Marius Benoist méritent une place au tableau. Et il y a nos jeunes qui, malgré des difficultés insurmontables, organisent des soirées de chants, de danses de folklore ou des concerts grand style. Vous savez que je parle ici en particulier des Gais Manitobains et des Jeunesses Musicales de St-Boniface; les deux groupes ne sont pas encouragés et soutenus comme ils le méritent. J'ai même entendu des parents me dire que les Gais Manitobains étaient trop français et pas assez américains. O scandale ! Je répondais : "Tant mieux s'ils sont trop français; c'est un signe de vitalité saine." Le malheur veut qu'il y ait des Gais Manitobains à St-Boniface seulement. Quant aux Jeunesses Musicales leur première année d'existence à St-Boniface sera couronnée à la fin de mai à l'auditorium Notre-Dame par un concert de 5 jeunes artistes de moins de 21 ans, tous de St-Boniface ou Winnipeg; trois cents jeunes du grand Winnipeg, membres de ces Jeunesses Musicales, prouvent qu'il y a chez nous un amour juvénile pour autre chose qu'une musique dégradée et avilissante.

La jeunesse du Manitoba, dans quatre ou cinq de nos paroisses, possède des ciné-clubs où l'on discute en français; il existe deux centres de Jeunes Franco-Manitobains (genre AJC) où l'on s'entraîne à un patriotisme vigoureux et pratique. Nos groupes d'Action Catholique tiennent peut-être plus à l'exercice de la langue française que l'on ne saurait croire puisque leur littérature vient du Québec et leurs réunions prônent l'usage de notre idiome. Donc chez les jeunes ce n'est pas aussi décourageant qu'on le dit dans certains milieux; il y a au moins un certain nombre d'organisations de jeunesse franchement françaises.

Ce qui nous inquiète dans le panorama de la vie française au Manitoba, ce sont les positions perdues par les adultes, par les parents. Combien de Sociétés St-Jean-Baptiste actives avons-nous ? En pratique, avouons-le, nous n'en avons aucune. Où est notre unique club Richelieu ? Il vivote. Y a-t-il des soirées typiquement canadiennes-françaises organisées soit à St-Boniface soit en campagne ? Nos traditions se perdent, nos organisations de vie française dépérissent et meurent à plusieurs endroits. Ce qui nous sauve le plus ce sont surtout nos instituteurs si dévoués et convaincus; ce sont nos commissaires d'écoles qui sont si obstinés à n'engager que des instituteurs catholiques et français; ce sont nos grandes institutions telles le Collège de St-Boniface, le Collège St-Joseph d'Otterburne dirigé par les Clercs de St-Viateur, le journal hebdomadaire *La Liberté* et le *Patriote*, notre vaillant poste de radio CKSB et les groupes déjà mentionnés plus haut.

Il y a des ombres au tableau, il faut l'admettre, et nous en rencontrons plus souvent qu'il ne faut. Ainsi récemment, une enquête, genre Gallup, a été conduite à St-Boniface même; on a posé à un certain nombre de

parents canadiens-français la question suivante : "Parlez-vous habituellement français à la maison, surtout avec vos enfants ?" 50% ont répondu qu'ils parlaient habituellement anglais (?) et qu'ils comptaient sur nos écoles pour conserver la langue française chez leurs enfants ! C'est renversant et fort inquiétant. Evidemment la même enquête conduite dans nos paroisses de campagne donnerait un résultat plus réconfortant.

Voilà pourquoi, au Manitoba français, il faut être avant tout réaliste; la vie française y passe par des courants de pessimisme mais au moment même où tout semble perdu naît un courant formidable d'optimisme par suite d'une réaction heureuse dans certains milieux et sous l'impulsion de chefs religieux (la Providence nous en a toujours fourni d'excellents !) et de chefs laïcs de première valeur. Malgré tout, la vie française ne s'éteindra pas de sitôt au Manitoba !

Ludger Guy

Secrétaire général de
L'Association d'Éducation.



DISQUES-BOURASSA

“Il s’est trouvé que ces deux enregistrements réunis constituent non seulement un document historique du point de vue sonore (voix et style de Bourassa, orateur politique ou conférencier), mais aussi bien un ensemble de considérations et de déclarations qui forment comme une magnifique et vivante synthèse des idées, des luttes, des attitudes sentimentales et des réactions de Bourassa.” (François-Albert Angers)

“La bande sonore est néanmoins fort convenable, et par moments étonnamment fidèle. On a l’impression d’une heure ravie au temps, d’un hasard fabuleux qui permet de revivre un moment d’histoire, d’une indiscretion grâce à quoi l’on saisit non pas des témoignages sur un homme mais l’homme lui-même.” (André Laurendeau)

Prix des quatre disques : \$25.

Adressez votre souscription à :

Fonds Henri Bourassa

a/s de M. François-Albert Angers,

535 avenue Viger,

Montréal.

Reportage exclusif

CONNAISSEZ-VOUS QUÉBEC ?

par Patrick Allen

Telle est la question que je me suis permis de poser à plusieurs membres de la *Special Libraries Association* réunis en congrès annuel à *Atlantic City*, du 31 mai au 4 juin dernier. Ces congressistes occupent des postes importants comme bibliothécaires professionnels dans les facultés d'universités, les hôpitaux, les secteurs spécialisés des bibliothèques publiques, les centres de recherche, les grandes entreprises comme : Institute of Life Insurance (N.-Y.), du Pont de Nemours, Standard Oil, General Motors, American Society of Metals, Standard Brands, Sun Oil, The Detroit Edison, United Steel Corporation, Johns-Manville Research Center, Westinghouse Electric Corporation, etc., etc. Tous les états américains, toutes les provinces canadiennes avaient de nombreux représentants. Il s'agissait donc de gens rattachés aux courants de pensée et aux techniques les plus variés, en contact avec les lecteurs, les livres, les documents et les périodiques les plus divers.

Comme on le sait, les congrès sont une occasion favorable aux échanges de vues non seulement sur l'objet propre du congrès, mais sur beaucoup de problèmes connexes. Les conversations particulières que l'on peut avoir permettent de trouver des solutions à certains problèmes communs et des réponses à plusieurs situations plus particulières. La question *Connaissez-vous Québec* est de cet ordre. Je l'ai

posée discrètement à un certain nombre de bibliothécaires pris au hasard des quelque quatorze cents qui figuraient au congrès. J'ai cru bon de m'abstenir d'interroger les membres qui exercent actuellement une fonction dans le conseil de l'Association, et les Canadiens qui, par leur activité ou leur milieu, sont plus près du Québec.

Si la personne interrogée répondait qu'elle connaissait Québec, elle était amenée à dire par quel moyen et ce qu'elle savait du milieu physique, du milieu humain et du milieu économique. Une centaine de réponses ont été retenues et le résultat est offert en primeur au lecteur de l'Action Nationale.

L'enquête a révélé qu'au moins 32% des personnes interrogées n'ont aucune idée précise du Québec. Les autres se partagent comme suit :

- 27% le connaisse par ouï-dire;
- 23% le connaisse d'une façon exclusivement livresque;
- 18% le connaisse pour l'avoir visité et avoir lu quelque chose qui le concerne.

Les personnes qui avouent ignorer tout du Québec savent vaguement qu'il s'agit d'une province ou d'une ville du Canada, confondant l'une et l'autre ou à peu près. Elles ne seraient, semble-t-il, pas en mesure de localiser facilement la ville ou la province sur une carte géographique muette. Et, dans quelques cas, ces personnes habitent l'un ou l'autre des états qui ne sont pas loin de la province.

Les personnes interrogées qui connaissent Québec par ouï-dire (27%) paraissent en avoir assez long et s'en trouvent heureuses. Elles ne savent rien de précis du point

de vue de la géographie physique, humaine et économique. Pour les unes, Québec, c'est le Château Frontenac qui domine le fleuve St-Laurent, le rocher Percé dans l'Atlantique, la croix du Mont-Royal à Montréal, le drapeau fleurdelisé un peu partout; pour les autres ce sont les descendants de Français aux familles nombreuses, les villages aux clochers effilés, la feuille et le sucre d'érable, etc.

Il est remarquable que quelques-unes des personnes qui se font une telle idée du Québec viennent des états de la Nouvelle-Angleterre où beaucoup de Canadiens français ont émigré.

Les autres, dans la proportion de 23%, ont une idée déjà plus nette du Québec, bien que très générale. Ce qu'elles savent du milieu physique, humain et économique elles l'ont appris surtout par les livres, les revues et les journaux d'expression anglaise écrits au Canada et aux États-Unis.

Les dictionnaires encyclopédiques, des grandes collections, comme celle de *Canada and its provinces* sont des sources de renseignements très populaires sur le Québec. Un numéro spécial sur le Québec, comme en prépare le *Financial Post* et *Maclean's (Canada National Magazine)*, attire beaucoup l'attention outre-frontière.

La barrière de la langue est le grand obstacle. Les Américains, même ceux qui comprennent un peu le français, ne lisent à peu près pas d'ouvrages français écrits au Québec. Environ 5% des personnes consultées ont mentionné connaître un peu le Québec par les Presses universitaires de Laval, ou l'Actualité Économique et la collection des ouvrages sur Notre Milieu publié par l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal. Mais il semble

bien qu'elles ne sont guère allées au delà des sommaires et des têtes de chapitres d'ouvrages.

De plus, comme plusieurs bibliothécaires sont engagés par des entreprises faisant affaire au Canada, ils voient le Québec par le prisme des intérêts de leur entreprise : le Québec, c'est le pays du papier, de l'amiante, du cuivre, de l'aluminium, du fer, de l'électricité, etc.

Enfin, environ 18% des personnes interrogées ont à la fois une connaissance livresque et concrète du Québec pour l'avoir visité. Cette catégorie est particulièrement intéressante à interroger. Pour elle la géographie du Québec est attrayante sous plusieurs aspects : les Laurentides, les lacs, le fleuve, le contraste entre la région de Montréal, de Québec, des cantons de l'Est, du bas du fleuve, tout cela révèle quelque chose de différent des États-Unis.

L'Américain de cette catégorie trouve que le Canadien français n'a pas une façon tellement différente d'outre-frontière de se loger, de se nourrir et de se vêtir. Il se demande si nous parlons un français bien authentique, comparable à celui de Paris, ce qu'il n'est pas près d'admettre. Il regrette de lire tant d'affiches en anglais à Montréal, à Québec et même dans les villes de moindre taille où il y a 95 ou 99% de Canadiens français.

Plusieurs de ceux qui ont visité Québec se demandent combien de temps encore on y parlera français et pourquoi on tient tant à le parler. Ceux-là se demandent ce que la France nous a donné et nous donne encore que la Grande-Bretagne et les États-Unis ne nous donnent pas.

Tels sont les résultats d'un sondage rapide mais qui ne permet pas de tirer de conclusions générales et définitives. On peut cependant en tirer une double leçon.

D'une part, nos voisins d'outre-frontière forment un bloc anglo-saxon puissamment organisé du point de vue intellectuel, scientifique et technique et qui ne cherche à l'extérieur de ses cadres que ce qui représente un véritable apport immédiat. Les valeurs de civilisation et de culture qui caractérisent notre groupe ethnique n'offrent encore que peu d'attrait de ce côté. L'Américain nous ignore tout simplement ou nous confond avec le grand tout canadien, bien qu'il n'entretienne pas à notre égard les préjugés qui ont encore trop souvent cours chez nos propres compatriotes d'origine anglaise.

Il faut convenir, d'autre part, que nous n'avons pas encore produit d'oeuvres qui puissent vraiment s'imposer à l'attention de nos voisins, même sur le plan de la culture et de l'activité des professions qui ont été traditionnellement à l'honneur dans le Québec. Les quelques écrits qui ont une certaine originalité, ont reçu si peu de publicité même dans le Québec qu'ils n'ont pu obtenir que peu de diffusion aux États-Unis. La traduction en anglais de ces oeuvres aurait pu aider à franchir la barrière de la langue, mais on n'a pas pu ou voulu y recourir. Beaucoup d'ouvrages écrits en français au Québec n'ont même jamais été adressés aux bibliothèques spécialisés d'outre-frontière. Les auteurs ou les éditeurs qui l'on fait, retrouvent leurs ouvrages au catalogue des grandes bibliothèques américaines.

Si donc nous voulons faire rayonner ce que nous conservons comme valeurs distinctives de tradition et de culture au Canada, il faudra *d'abord produire des oeuvres originales et prendre les mesures pour en assurer la connaissance et la diffusion*. C'est un des moyens de justifier notre présence comme groupe ethnique particulier au Canada.

Sans publicité bien organisée autour de nos oeuvres de quelque importance, il est impossible de rayonner à l'étranger, surtout aux États-Unis. Incombe-t-il aux auteurs ou aux éditeurs d'en assumer eux-mêmes la charge ? Étant donné le marché restreint dont ils disposent, leurs moyens seraient vite épuisés. Il semble bien que le gouvernement provincial, par le secrétariat de la province, par exemple, aurait ici un rôle à jouer et des plus efficaces pour faire connaître le Québec. L'envoi de dépliants de propagande ne suffit pas; il faut adresser à quelques centaines de bibliothèques importantes le livre, un exemplaire de la revue, etc. C'est le meilleur moyen de les faire pénétrer à l'étranger et de provoquer des échanges du même ordre. Si on avait adressé ainsi le rapport Tremblay, par exemple, on le trouverait au catalogue des bibliothèques américaines et la province de Québec y aurait gagné. Chaque année, certaines oeuvres mériteraient ainsi une large diffusion. Il y aurait évidemment lieu de déterminer à l'avance des critères objectifs pour le choix de ces oeuvres, mais il faut à tout prix une politique soutenue de propagande basée sur quelque chose de constructif.



VOCABULAIRE ET CLIMAT MENTAL

par Archélas Roy

Si chacun balayait le devant de sa porte et un peu chez ses voisins, la ville serait bientôt propre. Si tous les préposés à la diffusion de la pensée se souciaient de la qualité de leur langue, le peuple, qui répète inconsciemment les formules entendues à la radio et lues dans la presse, améliorerait son langage sans qu'il lui en coûtât d'effort. J'énonce là un piètre truisme. Tout truisme qu'il est pourtant, à lire les mauvaises jacasseries de la presse quotidienne on pourrait croire que les journalistes connaissent tous les truismes à l'exception de celui-là.

Je m'attacherai donc dans quelques articles (il en faudrait des milliers !) à indiquer les bévues les plus cruelles de nos journaux "les moins mauvais"; dans ce domaine, il n'y a pas de "meilleur". La tâche est ici d'autant plus difficile qu'on s'adresse aux "pires sourds" : les gens de plume étant comme les anciens "gens de qualité", "ils savent tout sans avoir jamais rien appris." Les journalistes me répondront facilement qu'ils n'ont pas besoin d'apprendre la langue puisque ce sont eux qui la font, tout comme les nouvelles d'ailleurs !

* * *

L'acception des termes a sans doute une certaine élasticité; mais de là à croire qu'elle peut en avoir autant que la conscience professionnelle, il y a une large marge. Si l'on veut redonner au français son ancienne clarté

et son unique noblesse, il ne faut pas donner au mot "puriste" un sens péjoratif qu'il n'a jamais eu si ce n'est chez les cabotins de la plume qui prêtent à ce terme les couleurs du "puritanisme". Il est vrai qu'aux époques de décadence, on a plutôt le goût de la corruption que soif de pureté et qu'on dédaigne toute apparence d'angélisme, ébloui qu'on est d'être fait de boue. On perd tôt ainsi l'échelle des valeurs, subversion qui se traduit dans l'acception des mots. Le sens du qualitatif nous échappe alors au profit du quantitatif à tel point que les métaphores elles-mêmes d'ascendantes qu'elles étaient aux époques d'idéal deviennent descendantes, sinon dégradantes. Cette subversion est une des plus abjectes parce qu'elle pourrait la langue jusqu'en ses moindres radicules et qu'elle lui enlève toute possibilité de traduire les plus hautes aspirations humaines. Ce "jacobinisme intellectuel", la plus basse forme de dégradation de l'intelligence, comme le jacobinisme social est la plus basse forme du pourrissement d'une civilisation, est une des manifestations de notre matérialisme.

* * *

Qu'un objet nous paraisse beau parce qu'il est énorme, qu'un habit nous agrée d'autant plus qu'il est insolite, qu'une musique nous attire d'autant plus qu'elle est insolente, qu'une littérature prétende à l'art d'autant plus qu'elle est écoeurante, que nous acceptions d'être bafoués dans ce que nous portons de plus noble pour nous vanter d'avoir vécu des expériences prétendues enrichissantes, voilà qui en dit beaucoup sur notre santé morale et encore plus sur notre santé intellectuelle. La perversion de l'intelligence est à la racine de la subversion du vocabulaire et de nos confusions linguis-

tiques. Nous avons affaire à un curieux phénomène de désintégration de l'esprit. Mais pouvait-il en être autrement avec ce climat mental navrant créé par nos démocrateries ? L'intelligence moderne en sécrétant l'irrespect et le scepticisme corrosif a perdu tout sens de sa propre dignité; faut-il s'étonner qu'elle-même soit bafouée ? C'est d'abord d'une restauration intellectuelle et morale que nous avons besoin : restauration de l'intelligence par le respect d'une saine hiérarchie des valeurs et restauration morale par la lutte contre l'*invidia democratica* et contre l'adulation de la bassesse. Nous sommes très loin de compte avec l'atmosphère jacobine créée tout autour de nous par la radio et les journaux, et même par certains secteurs de l'enseignement supérieur. (Il faudra d'ailleurs revenir sur ce sujet et parler d'une certaine colonisation mentale de nos facultés, trop perméables à mon gré aux "vérités" changeantes de la Sorbonne. Pourquoi nous faudrait-il tousser chaque fois que la Sorbonne éternue ? O liberté académique des singes !)

* * *

Il s'agit non pas d'une évolution normale du langage, mais d'une véritable perversion du vocabulaire destinée à révolutionner notre vision de l'univers. Il arrive chez certaines limaces du papier imprimé que les mots changent si subitement et si brutalement de contenu affectif qu'on se demande s'il sera jamais possible de rétablir la santé du vocabulaire. C'est comme si soudainement les vertus devenaient des vices et l'arsenic du sucre.

Qu'un jeune plumitif en mal d'émancipation ait pu accuser ses supérieurs de paternalisme sans qu'on lui

conseillât bien paternellement de retourner à son dictionnaire, cela en indique beaucoup non seulement sur notre connaissance de la langue, mais sur notre santé mentale, d'autant plus que des adolescents de quarante ans ont repris en chœur l'accusation dans les domaines du journalisme et de la politicaillerie. Qu'un mauvais jacobin, qui ne trouve d'autre part que des termes de mépris pour qualifier la monarchie, ait pu récemment pondre une alliance de termes aussi saugrenue que "la Majesté du Parlement" sans provoquer un éclat de rire général, cela est pour le moins inquiétant, à moins que l'on n'ait cru qu'il s'agissait du Sénat romain et non de nos foires de cabotinage. Qu'un petit vermisseau de la plume ait pu en quelques années donner au terme "réactionnaire" un sens si péjoratif et si monstrueux qu'on évite ce qualificatif comme un épouvantail, cela en dit gros sur la force de nos principes. Qu'on laisse sans passer au bleu un rougeâtre "petit communiste de sacristie" (selon l'expression du cardinal Ottaviani) sanctifier "l'ouverture à gauche" (malgré les condamnations du cardinal Roncalli, aujourd'hui S. S. Jean XXIII) en y annexant la belle figure du Christ; que, malgré les leçons les plus élémentaires de l'histoire, on assimile la gauche au dynamisme et la droite à un crétinisme immobile, qu'on définisse ces mots "en termes de structure mentale" et non d'après leur contenu idéologique, cela laisse rêveur sur notre vigueur cérébrale. Le beau mot de "tradition" lui-même a été si terni par nos reptiles de la propagande qu'il devient de plus en plus synonyme d'"immobilisme cadavérique". Il n'est pas jusqu'au terme "chrétien" lui-même qui ne commence à se dévaloriser et faire sourire les gens à la mode; sa malheureuse alliance avec le nom de "démocratie" n'aura donc pas

plus réussi à le préserver de notre irrespect qu'à baptiser la plus sottise des institutions.

* * *

C'est ainsi qu'en laissant impunément de mauvaises manœuvres de l'alphabet jouer dans le vocabulaire et changer non seulement l'acception traditionnelle des termes, mais leur contenu affectif, nous nous laissons imposer une nouvelle vision de l'univers.



L'éducation en marche

par Paul-Emile Gingras

À entendre les réformateurs ou les hommes du gouvernement, l'organisation de l'enseignement est en panne ou en plein essor. Les uns et les autres ne se soucient pas d'être objectifs; ils vendent d'abord leur marchandise. Les premiers ignorent ou feignent d'ignorer ce qui s'accomplit; les seconds ne connaissent que leurs réalisations. Dans un camp tout retourne à la gratuité scolaire; dans l'autre, à la construction d'écoles. Si nous oublions quelques instants le jeu politique auquel l'on plie actuellement l'éducation, nous saisirons mieux les progrès et les retards qui accompagnent sa marche.

Vers 1955, quand le Canada s'est véritablement éveillé à "la crise de l'enseignement", les spécialistes ramenaient à quatre aspects principaux le problème à résoudre : l'augmentation des inscriptions, les professeurs, les constructions et le financement. Dans la province de Québec, un cinquième problème s'ajoutait : les structures ou la coordination de l'enseignement. Voyons rapidement ce qui s'accomplit dans chacun de ces secteurs.

Constructions

Un récent rapport (avril 1959) de la Conférence canadienne des Universités note que la province de Québec occupe le premier rang dans le secteur "constructions" des collèges et universités. Le rédacteur du rapport, le

Dr E. F. Sheffield, mentionne que les institutions suivantes ont construit ou projettent de construire : Académie de Québec, Collège de Lévis, Séminaire des Pères Maristes (Sillery), École apostolique du Sacré-Coeur (Beauport), Collège de Hauterive, Séminaire Sainte-Marie (Shawinigan), Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Séminaire Saint-Joseph (Mont-Laurier), Collège André-Grasset, Collège Jean-de-Brébeuf, Collège de Montréal, Collège Sainte-Croix, Collège Sainte Marie, Collège Jean-Jacques Olier (Verdun), Collège Jésus-Marie (Outremont). Nous pourrions ajouter d'autres projets que le rapport ne mentionne pas, tels ceux du Séminaire de Sainte-Thérèse, du Collège Saint-Paul, du Séminaire de l'Assomption, du Séminaire de Joliette. Toutes les universités françaises ont des constructions achevées et de nouvelles en projet : Laval (médecine, théologie, sciences, commerce...), Montréal (génie, commerce et administration), Sherbrooke (sciences, arts...).

Qu'il suffise de nous référer ici aux statistiques du Secrétaire de la province et du Ministre du Bien-être social et de la Jeunesse relativement aux constructions d'écoles primaires ou à celles de l'enseignement spécialisé. Des constructions comme celles de l'Institut des Arts graphiques ou de l'Institut de Technologie sont d'admirables réalisations.

Certes les collèges et les universités n'ont pas encore l'espace et l'équipement souhaitables; les écoles centrales et les écoles régionales se développent à un rythme lent; les classes des écoles publiques et des collèges sont le plus souvent surchargées. Le fait demeure cependant que des \$100 millions dépensés pour agrandir les collèges et les universités du Canada, Québec a eu une large part.

Financement

Il n'est pas facile d'évaluer ce que coûte l'enseignement dans la province de Québec. Il faut ajouter au budget officiel les subventions spéciales, la part des institutions privées, les frais payés par les parents et dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé. Nous avons intentionnellement demandé à une quinzaine de personnes censées au courant des faits ce qu'elles croyaient être le montant des dépenses totales de l'éducation : tous les chiffres différaient, les uns contredisant les autres de quelque \$60 millions.

Pour 1958-59, les dépenses gouvernementales pour fins d'éducation (par tous les départements) atteignent de \$120 à \$135 millions, soit environ le quart du budget total de la province. Ce pourcentage se compare à celui de 16.5 p.c. en 1948-49. Le gouvernement provincial accroît donc sensiblement son aide à l'enseignement. Il rachète les dettes des commissions scolaires et, par des subventions, aide à construire les écoles. Il augmente encore son aide à l'enseignement privé. Ainsi la subvention traditionnelle des collèges a été portée de \$10,000. à \$15,000., puis à \$25,000. et une subvention spéciale, atteignant les \$20,000. s'est ajoutée à la subvention statutaire.

L'enseignement privé a haussé les frais de scolarité et de pension. Par ses souscriptions, il recourt à l'aide des corporations privées, des anciens élèves, des parents et des amis.

Plusieurs problèmes demeurent. Les subventions fédérales aux collèges et aux universités s'accumulent dans la caisse d'Ottawa et une entente entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral retarde. Les commissions scolaires accumulent des déficits, même si quel-

ques-uns profitent d'une hausse de taxes; elles demeurent liées au bon vouloir d'un gouvernement protecteur. Les institutions privées appliquent leurs revenus accrus à des constructions, aux frais d'administration; elles déclarent annuellement de lourds déficits; elles doivent négliger le développement de certaines facultés, l'aménagement des bibliothèques ou le traitement des professeurs.

Le signe le plus encourageant est peut-être le cheminement de l'idée de l'éducation, de son importance, de son rôle, de son coût, dans l'opinion publique. En démocratie ou dans la province de Québec la marche d'une idée dans le peuple est encore la meilleure garantie de l'intérêt que lui portent demain les autorités.

Professeurs

Le problème de la quantité et de la qualité des professeurs a été considéré tant dans les rapports officiels que dans les conférences sur l'éducation comme l'élément primordial de la crise de l'enseignement. À notre avis, le problème des professeurs demeure le plus inquiétant. On s'est soucié de construction d'écoles beaucoup plus que de la préparation des maîtres. L'État et les commissions scolaires acceptent de dispenser l'enseignement secondaire classique; l'université organise un enseignement sous-gradué (sciences, commerce, sciences sociales, etc...) : il ne semble pas que se soient posés des doutes sur la compétence pédagogique des maîtres préposés à ces enseignements.

Les collèges privés recrutent difficilement leur personnel enseignant — religieux et laïque; ils le conservent plus difficilement encore. À peine 3 p.c. des finissants de collèges choisissent l'enseignement comme carrière; des professeurs engagés par les collèges, les uns passent à

l'université ou à l'école publique et à l'école normale, les autres voyagent d'une institution à l'autre, cherchant de meilleures conditions de travail ou des suppléments de revenus.

Le statut professionnel reste indéfini. Les associations de professeurs prennent corps; elles n'ont pas encore obtenu que soient généralement déterminés les termes collectifs de leur contrat d'engagement, les plans de retraite et de sécurité sociale, la réglementation des absences, des congés et des voyages d'étude, les conditions de leur promotion ou une politique d'encouragement de la recherche et des publications.

L'enseignement public primaire et secondaire (8e-12e année) apparaît dans une meilleure situation. Les inscriptions dans les écoles normales augmentent à un rythme imprévu. Les professeurs complètent leur préparation en s'inscrivant à des cours d'été et à des cours du soir. On nous assure que plus de la moitié des membres du personnel enseignant suivent des cours de perfectionnement. Les conditions de travail dans l'enseignement public sont mieux définies; elles sont suffisamment attrayantes pour gagner les jeunes. Il demeure cependant que l'exode des professeurs vers les villes et les municipalités plus riches se continue aux dépens des centres moins fortunés, mal administrés ou négligés des autorités, aux dépens surtout des enfants du milieu rural.

Inscriptions

Les prévisions établies par les experts il y a cinq ans sont nettement dépassées. La population des collèges classiques, qui était de 10,000 en 1939 et de 17,000 en 1953, atteint aujourd'hui les 25,000 et approchera en 1965

les 40,000. Le taux d'accroissement des inscriptions au niveau collégial et universitaire est passé de 3.5 p.c. en 1939, à 7% en 1953 et touchera bientôt les 10 p.c. Le nombre des étudiants à l'université sera environ 24,000 en 1966, à comparer à 14,000 en 1957.

Pourtant ce taux d'accroissement des inscriptions au niveau secondaire et universitaire est encore de beaucoup inférieur au taux de fréquentation scolaire dans les collèges et universités de langue anglaise qui s'établissait déjà à 17.5% en 1957.

D'où il apparaît que les tenants de la fréquentation obligatoire prolongée et de la gratuité scolaire jusqu'à la douzième année doivent persévérer dans leur campagne. Il semble aussi que l'État doive intervenir dans l'organisation d'une sélection méthodique des enfants de talent dans la province en aidant et suppléant au besoin les institutions d'orientation.

Structures

Les progrès de la coordination de l'enseignement, les changements des structures de l'enseignement sont le fait qui échappe à l'attention du public, mais aussi des journalistes, conférenciers, hommes politiques, etc, qui se mêlent d'éducation. Or ici l'évolution est extrêmement rapide et profonde.

L'enseignement a refait ses cadres, redéfini ses exigences. L'enseignement public débouche, après la 11e année, sur de multiples orientations et carrières; il prend progressivement à charge l'enseignement classique, ayant, depuis dix ans à peine, ouvert une quarantaine de sections classiques. Les collèges privés et les facultés des arts des universités introduisent des bifurcations à l'intérieur

du cours classique : sections latin-sciences et latin-grec au niveau Lettres, sections sciences naturelles, sciences sociales, humanités au niveau philosophie; ils songent à une réforme du cycle de philosophie, à des études spécialisées, prolongées, qui mèneraient à un baccalauréat avec "honours". L'université, on l'a vu plus haut, organise une École de sous-gradués, tant pour accueillir les élèves des écoles publiques (11e et 12e année) que les Rhétoriciens, les Versificateurs mêmes des collèges et pour orienter un plus grand nombre d'étudiants vers les facultés où le recrutement faisait jusqu'ici défaut v.g. sciences sociales, hautes études commerciales, sciences pures.

Il est véritablement étonnant et encourageant de relire le rapport du sous-comité de coordination de l'enseignement et de constater le chemin parcouru en quelques années. Sans doute ces changements gagneraient à être mieux dirigés : on a l'impression que les autorités provinciales ou universitaires sont emportées dans le mouvement sans avoir le temps de peser la conséquence des transformations; on pose des faits dont on s'accommodera ensuite.

Le collège classique est ballotté par toutes les pressions : on lui suggère de quitter l'enseignement des quatre premières années et de le laisser à l'école publique; l'université ouvre à ses côtés une variété de collèges universitaires; les commissions scolaires annoncent que bientôt certaines de leurs écoles mèneront leurs élèves au baccalauréat. On souhaitait il y a peu de temps une coordination de l'enseignement, la multiplication des voies d'accès aux facultés universitaires, il semble aujourd'hui que se pose plutôt un problème de coordination des initiatives.

L'ANGLETERRE 1960

par Jean Genest

"L'Angleterre, a dit Lord Palmerston dans une description classique, n'a pas d'amis ou d'ennemis permanents, elle n'a que des intérêts éternels." Mais en 1960, où sont ses intérêts ? Une certitude s'impose à tous les observateurs perspicaces de l'histoire du monde européen, c'est qu'un drame d'une incalculable portée s'y joue et l'orientation que prendra l'Angleterre aura des répercussions décisives sur sa propre histoire, sur celle de l'Europe et peut-être sur celle du monde.

Quinze ans après la deuxième Grande Guerre le visage de l'Europe s'est considérablement transformé. Autant par crainte de la menace russe qui cherche à la vassaliser ou à la réduire au déprimant état de *satellite* que par la claire vue des avantages multiples à tirer d'une union plus étroite, l'Europe a mis de côté ses haines séculaires et a entrepris de se rebâtir comme une unité à tendance confédérative, unité encore floue dans ses formes juridiques mais très nette dans sa vitalité.

Le vieux réalisme du Moyen-Age réapparaît dans un tout autre contexte, avec une tout autre souplesse. C'est comme si le *saint empire romain* reprenait vie dans un pluralisme culturel, linguistique et religieux, sous une forme laïcisée et purement pragmatique. Les problèmes modernes

de la défense et du progrès industriel et scientifique exigent la formation d'un pool européen des moyens et des talents. L'Europe n'est pas encore sclérosée ni moribonde, elle connaît un spectaculaire rebondissement vers une formule originale et prometteuse. Des morceaux brisés par les nationalismes et les guerres se ressoudent.

Devant la Russie et ses 200 millions d'habitants, devant les États-Unis et ses 176 millions, l'Europe-Unie alignerait actuellement près de 170 millions d'habitants. Le troisième *bloc* désiré pour la paix du monde prend forme et vigueur. Si l'Angleterre par une politique résolue entrait dans la fédération européenne, celle-ci atteindrait plus de 220 millions d'habitants. Au point de vue richesses économiques et recherches scientifiques, cette Europe serait exceptionnellement bien équipée. Elle aurait son mot à dire dans les futures relations entre les nations, et la Russie, désinvolte et menaçante vis-à-vis chaque pays européen séparé, retrouverait certainement devant une Europe-Unie, en même temps, plus de prudence et plus de courtoisie. L'évolution du monde en serait transformée. Où sont les vrais intérêts de l'Angleterre en 1960 ?

L'Angleterre est arrivée à ce point de son histoire où il lui faut prendre des décisions qui sont des risques hors des sentiers battus. Ses dirigeants doivent moins suivre les exemples et les doctrines d'une histoire immédiate que *créer* des solutions adaptées à un monde nouveau. Le visage du monde de demain est encore dans l'inconnu mais quelques traits sont perceptibles. Nous voudrions esquisser en ce court article le dilemme où l'Angleterre contemporaine se trouve engagée et éclairer par là les événements quotidiens que les nouvelles de chaque jour nous émettent sans nous permettre toujours d'en extraire une synthèse intelligible et cohérente.

Aucun pays comme l'Angleterre ne nous est à la fois si lointain et si proche, nul n'est à la fois si mesquin calculeur et pourtant si sage, nul n'est si étroit en ses visées et si patient, si égoïste en ses buts prochains et si généreux en ses idéals, nul n'est à la fois et en même temps si rempli de gloire et si proche de la décadence, il est dans une époque de transition où se joue tout son avenir. Bref, ce pays autrefois détesté par presque tous les pays du monde est aujourd'hui encore universellement admiré. On pourrait répéter de l'Angleterre ce qu'on a dit de l'un de ses ministres : "Ses défauts sont tout de suite évidents mais on passe sa vie à lui découvrir de nouvelles qualités."

Reportons-nous à la fin de la dernière grande guerre. Trois grands faits ont contribué à transformer la politique et l'économie de l'Angleterre. En premier lieu, *elle n'est définitivement plus une île invulnérable*. L'Angleterre peut être bombardée et détruite. Ses frontières ne signifient plus rien, elles sont au-delà de la Manche. Dans une ère de bonne entente elle avait déjà admis qu'elles étaient fixées au Rhin, simple assurance donnée à la France dont elle se déclarait solidaire contre l'Allemagne. Aujourd'hui, rien de cela n'est plus vrai : aucun pays n'a de frontières géographiques suffisantes. Les V-1, les V-2 et les bombardements aériens ont détruit ou endommagé le tiers de toutes les habitations anglaises, de 1941 à 1944. Il n'y a pas moyen de fermer tout à fait le ciel. L'Angleterre n'est plus une île, elle fait partie d'un continent, ou mieux, elle fait partie du monde. Elle doit refaire ses alliances. Son splendide isolement de plusieurs siècles lui a permis d'être l'arbitre de l'équilibre européen, tantôt solidaire de la France surtout dans les guerres, tantôt solidaire de l'Allemagne surtout dans les traités de paix. Aujourd'hui, elle sait que l'équilibre mondial ne dépend pas d'elle.

Elle est dépassée. La mesure de sa nouvelle stature dans le monde d'après-guerre et les rebuffades reçues de l'extérieur sont les causes d'une frustration qui explique bien des comportements. Comme l'Espagne qui aime rappeler son XVI^e siècle, comme la France qui insiste sur son XVIII^e siècle, l'Angleterre aime revenir sur son XIX^e siècle. Travaillistes et conservateurs ont parfois des paroles pleines d'amertume sur la situation mondiale. Arbitre de rien, elle se sait elle-même arbitrée. La fin de son isolement est aussi la fin de son règne et de son indépendance. Elle n'est plus que la première nation entre les nations de deuxième ordre. Même cette position n'est plus certaine si l'Angleterre garde une politique insulaire, c'est-à-dire limitée à son île.

Elle apprit que *les empires sont mortels*. Le sien s'est défait en quelques années. Toutes ses finances et celles de plusieurs autres pays, ont servi à défrayer la deuxième guerre mondiale. L'heure du triomphe passé, l'Angleterre a traversé une époque de profonde angoisse. Il fallait rebâtir et elle était endettée. Elle a demandé et reçu de l'aide. Elle s'est privée. Sa conduite digne, pleine d'énergie et de volonté, a réussi à lui redonner des forces économiques. Elle a restauré son prestige économique. Son budget est de nouveau équilibré. Les nations ont confiance en elle. Spectacle magnifique d'une nation qui, par l'austérité et l'audace, sait éviter la banqueroute éminente, rétablir son crédit et conserver son ancien prestige.

Néanmoins cet effort entraîna des changements sociaux incalculables. Ainsi après le passage du parti travailliste au pouvoir, il ne restait plus que 400 personnes à posséder un revenu annuel supérieur à \$25,000. Les impôts sur les successions et sur les revenus ont réussi une véritable

révolution par le nivellement des classes dans une bourgeoisie moyenne et par la socialisation très avancée du capital. Ce pays du libéralisme est devenu l'un des pays les plus fortement socialisés du monde occidental.

Toutes ses forces étant absorbées par les problèmes intérieurs, l'Angleterre vit surgir de partout des nationalismes exigeants au coeur même de son empire. Nous pûmes assister à toutes ces crises où s'effondra l'Empire. Sage, l'Angleterre ne s'est pas entêtée : elle a accordé ce qui paraissait inévitable et elle a préparé l'évolution rapide des membres de l'Empire vers la conquête de la pleine souveraineté politique.

Bientôt il ne restera à l'Angleterre que quelques anciens pays devenus partenaires dans un Commonwealth auquel l'Angleterre semble attacher un grand prix. Dans la politique mondiale, que vaut le Commonwealth ? Il paraît avoir une portée plus sentimentale que décisive. Il suffit de se rappeler comment les pays du Pacifique, Australie et Nouvelle-Zélande, menacés d'être attaqués par les Japonais durant la Guerre du Pacifique, se firent répondre que l'Angleterre ne pouvait disposer ni d'un soldat ni d'un navire pour les défendre. Ces pays durent leur liberté aux seuls États-Unis. Dans une guerre contre la Russie, le Canada pourrait-il compter sur l'Angleterre ou même sur le Commonwealth ? Australie, Nouvelle-Zélande et Canada savent les limites de l'Angleterre, c'est pourquoi le Commonwealth, pris en lui-même, vaut ce que vaut un plan grandiose, consolant pour l'Angleterre, chimérique pour les autres.

L'Angleterre s'accroche au Commonwealth à cause de la fraternité de race avec les pays composants (mais les Indes, le Pakistan, l'Afrique ?) et parce que c'est à

peu près tout ce qui lui reste de son aventure impériale. Elle est la mère des Parlements du monde. Un attrait historique et sentimental lui fait-elle croire à la solidarité véritable des liens à l'intérieur du Commonwealth ? Ce Commonwealth ne serait-il qu'un pas intermédiaire en vue de la formation d'un nouveau bloc mondial, celui des pays anglo-saxons, ce qui inclurait même les États-Unis ? Nous reviendrons sur cette idée. Actuellement tous les sacrifices d'après-guerre ont conduit à quoi ? A un budget équilibré et à un empire en ruines. Encore ici un sentiment de frustration profonde ne peut être évité, même avec l'existence idyllique du Commonwealth.

Comme toutes les nations l'Angleterre a appris ce troisième fait : *l'ère des missiles thermonucléaires est arrivée*. À peine sort-elle d'une guerre mondiale qu'elle est dominée avec l'univers entier, par le cauchemar d'une troisième grande guerre. Cette troisième grande guerre n'existe pas, n'existera peut-être pas mais cet être de raison, ce terrible être possible oriente déjà toutes les énergies des peuples, toutes leurs politiques et toutes leurs alliances. Dans cette nouvelle étape de l'histoire l'Angleterre voit à jamais perdu tout *leadership* militaire et politique. Partout elle ne voit que dépendance. Il a été un temps où les États-Unis et l'Angleterre ont pu s'équivaloir en puissance et se parler comme entre égaux. Mais dans l'âge des bombes atomiques et des missiles d'une portée de 8,000 milles et dont chaque cône pourrait détruire toute vie dans un rayon de 400 à 500 milles carrés, aucune nation européenne ne peut être comparée aux États-Unis. La marge de puissance industrielle, militaire et internationale est telle que l'Angleterre est davantage une puissance de seconde zone qu'une égale des États-Unis. Comme écrivait M. Tom Kent, ancien éditeur du *Winnipeg Free Press* : "Même la

plus haute des collines est encore une colline à côté du sommet d'une montagne." Qu'elle le veuille ou non, la protection des îles anglaises et de sa population dépend d'une autre puissance, celle des États-Unis.

La raison le réalise assez vite mais le comportement général et l'adaptation d'une politique appropriée prennent plus de temps à être déterminés. Le sentiment de cette dépendance au point de vue international, avec ce que cela comporte de perte de puissance dans le concert des nations, vis-à-vis l'Amérique du Sud et l'Asie par exemple, est un autre motif d'irritation et de lassitude. L'Angleterre, si grande durant la guerre, si énergique dans l'après-guerre, ne lui semble-t-il pas que l'ère de ses grands triomphes et de ses grands hommes est finie (ce qui expliquerait cette réaction de certains européens qui ne peuvent trouver rien de bon en Amérique), qu'elle n'a plus que des chefs "vêtus de gris" ? La grisaille de la vie est plus épaisse au lendemain des jours d'héroïsme.

Pour aggraver la situation l'Angleterre traverse en même temps une grave crise religieuse : sur 28 millions d'anglicans, 6 millions à peine seraient pratiquants. Devant les opinions laxistes de pasteurs et d'évêques officiels on connaît des vacillations troublantes sur des questions doctrinales comme cette affaire de l'église protestante aux Indes, comme dans les questions du divorce et du *birth control* par les pratiques anticonceptionnelles. La crise spirituelle se manifeste par l'inquiétude des âmes sur les buts de la vie, par une plus grande facilité à accepter les nourritures terrestres, mais les esprits restent insatisfaits, déçus quant au présent et volontiers cyniques quant à l'avenir. Devant cette crise du protestantisme, semblable à la crise religieuse que traversa l'Europe d'après-guerre,

on comprend mieux le rôle important jouée par la présence de près de 5 millions de catholiques pratiquants.

Ce pays qui possède une civilisation si riche ne connaît pourtant pas l'effondrement moral ou les démissions absurdes. Plusieurs faits pourraient en témoigner. Rappelons seulement cette extraordinaire histoire que nous pourrions appeler "la conquête de l'énergie". Un pays industrialisé comme l'Angleterre ne peut se passer d'énergie pour mettre en branle tout son appareil industriel. Toujours plus d'énergie utilisable reste la condition de son progrès. Il y a le charbon mais pour plusieurs raisons, la production ne dépasse plus 200 millions de tonnes. Il y a l'huile mais il faut aller le chercher au Moyen-Orient. Délogée de l'Iran, son ravitaillement menacé aujourd'hui par la crise de Suez, demain par l'humeur d'un pays arabe, par l'éventualité même d'une guerre où l'aviation et les sous-marins ennemis pourraient bloquer la Méditerranée et l'Atlantique pour une longueur de temps imprévisible, l'Angleterre verrait toutes ses industries s'arrêter les unes après les autres, faute de carburant. Cloîtrée dans son île, elle sait que si l'ennemi contrôle ses sources d'énergie, elle serait à sa merci. Elle s'est alors lancée dans la conquête de l'énergie atomique.

Dès 1967, d'après certains, l'Angleterre tirerait 40% de l'énergie totale requise pour la bonne marche du pays, d'une quinzaine de grandes centrales d'énergie atomique. Audacieusement elle a lancé ses savants et ses techniciens à l'assaut de l'inconnu par la recherche pure, pendant que ses ingénieurs et ses économistes trouvent les applications qui lui assureront l'autonomie ou même l'autarcie en énergie. Solution de grande classe aux répercussions insoupçonnées qui oblige le pays à se maintenir au premier rang

au point de vue scientifique. Le budget national, l'effort militaire, l'industrie, l'avenir même du peuple anglais deviennent dépendants des recherches entreprises dans les laboratoires. Qui n'admirerait cet esprit d'aventure, ce risque calculé qui déjà commence à porter ses fruits. Si devant des problèmes de quantité l'Angleterre connaissait forcément des déceptions, elle réagit à l'européenne en cherchant une réponse par la qualité de l'esprit.

Si intéressantes que soient certaines initiatives le présent exige un réalisme sobre. Pour l'Angleterre, les colloques ou l'absence de colloque entre la Russie et les États-Unis, sont un motif de perpétuelle anxiété. Elle veut absolument être présente à toute rencontre bien que son rôle effectif ne puisse être que celui d'un tampon ou du compromis honorable. Elle comprend très bien que le sort du monde se joue présentement entre l'U.R.S.S. et les États-Unis mais elle comprend très bien aussi qu'à toute rencontre où elle ne serait pas présente, ce pourrait être le sort de l'Europe qui se déciderait. Elle n'a qu'à se rappeler le sort de la Pologne entre les mains de M. F. D. Roosevelt et elle a bien d'autres motifs d'être inquiète, même si les représentants américains actuels sont d'une toute autre classe que ceux de Yalta et Postdam. L'Angleterre a une certaine expérience, elle se rappelle que pendant trois siècles elle a joué vis-à-vis l'Europe le rôle d'arbitre de l'équilibre entre les nations; actuellement elle craint l'Amérique dans son rôle d'arbitre de l'équilibre mondial, rôle où les Alliés pourraient être appelés à servir les intérêts américains au détriment des intérêts proprement européens. Et puis, tant d'intérêts économiques plus ou moins sordides se cachent derrière les programmes politiques ! Elle veut être présente, elle veut que l'on ne trouve jamais moins de Trois Grands dans le monde.

Le concept de souveraineté nationale évolue. La direction ultime de la politique internationale lui échappe par secousses parfois tragiques : les événements de Suez l'en ont bien convaincue. Alors en ce jeu terrible où se détermine le sort des peuples, l'Angleterre craint de laisser aux États-Unis seuls le soin de définir ce que serait un *casus belli*, de juger ce qui exigerait une guerre limitée ou une guerre totale. C'est pourquoi si elle consent à recevoir des missiles sur son territoire, aucun d'eux ne pourra être lancé sans qu'elle-même donne son approbation. Ou mieux encore, elle veut posséder les siens propres et augmenter sa marge d'autonomie en ce qui regarde la défense de son territoire.

En cas de guerre en ces prochaines années, l'Angleterre voit son sort de plus en plus dépendant des décisions et de la puissance américaine. Seuls les États-Unis ont une force de contre-attaque décisive. Dès la première attaque les principales villes anglaises seraient probablement détruites, la contre-attaque serait bien faible sans l'appui total d'un pays étranger, les États-Unis. Ainsi, pour envisager un futur, absolument parlant, l'Angleterre et l'Europe doivent accepter le *leadership* américain. L'Europe est encore une vingtaine d'années en retard sur les États-Unis en industrie, en standard de vie et en découvertes scientifiques. Elle se sent coincée entre deux géants rivaux qui se surveillent étroitement et dont l'un, dans le cas d'une guerre, sortira maître du monde. C'est en face de cette *hypothèse de travail* qu'il faut placer l'Angleterre : parfois elle joue son jeu avec audace et sagesse, parfois elle se laisse aller à une inconscience devant le problème qui déconcerte même ses amis. Le Livre Blanc sur la défense publique, publié en 1957, définissait très clairement la règle de conduite de l'Angleterre : "La défense

de l'Angleterre n'est possible que comme partie de la défense collective du monde libre." Mais ces paroles restent vagues sur son intégration réelle au monde libre, à quel monde libre ?

L'Angleterre se trouve devant un dilemme vraiment cornélien. Elle ne peut rester isolée, il lui faudra prendre option devant le monde qui évolue d'une façon accélérée. Elle peut s'unir à l'Europe, devenir partie intégrante de l'union européenne; cette dernière est en train de se former et elle finira, si une paix précaire le permet, par devenir une troisième force mondiale, avec un système fédératif très souple. Dans ce concert restreint de nations égales, l'avis anglais y pourrait devenir souvent déterminant.

Ou l'Angleterre peut chercher à former une fédération des pays anglo-saxons où les États-Unis auraient la prépondérance en tout. Dans le premier cas (l'Europe-Unie), l'Angleterre se verrait dans l'obligation de relâcher ses liens avec le Commonwealth, et dans le cas d'une union des pays anglo-saxons, elle garderait ses liens avec le Commonwealth mais se verrait transformée en superporte-avion solidement ancré dans la Mer du Nord avec une armée de missiles bien orientés vers la Russie et dont l'allumage dépendrait assez peu de sa volonté souveraine. Autrement dit, à toutes fins pratiques, tout en conservant sa royauté constitutionnelle, elle pourrait être considérée comme le 51e état des États-Unis. Ce dilemme et ses conséquences rend l'Angleterre hésitante. Actuellement elle donne des assurances à tout le monde, à l'Europe, au Commonwealth, aux États-Unis. Elle voudrait bien amorcer une politique extérieure indépendante, comme l'aventure de Suez ou le voyage de M. Macmillan à Moscou, mais cela n'aboutit nulle part qu'à l'échec. Sa politique exté-

rieure, si assurée devant l'ennemi, reste perplexe devant ses amis. Pourtant une politique neuve et audacieuse reste pressante.

Ce dilemme ne date pas d'hier. M. Winston Churchill a incarné ces deux tendances et elles se retrouvent intactes dans son héritage politique à ses successeurs. Il a toujours été l'un des plus grands avocats de l'union avec l'Europe. Il a parlé à Paris et à Strasbourg en faveur d'une fédération européenne. Le marché commun qui s'établit à l'intérieur du continent européen et qui vise à abolir graduellement toutes les frontières commerciales entre la France, l'Italie, l'Allemagne et le Bénélux, ne pouvait laisser l'Angleterre indifférente, car maintenant n'importe quelle industrie continentale, assurée de pouvoir écouler ses produits auprès de 170 millions de consommateurs éventuels, pourra produire davantage, diminuer son prix de revient, posséder un meilleur équipement industriel, exporter à meilleur compte et vaincre l'Angleterre sur tous les marchés mondiaux. En dehors du marché commun, la seule concurrence allemande actuelle l'évince de nombreux pays, cela donne à réfléchir. Si l'Angleterre refuse de faire partie de ce marché commun elle verra les impôts douaniers sur ses produits l'exclure à peu près complètement du marché européen. Dès qu'il s'agit de commerce, l'Angleterre ne peut rester indifférente, il faudra qu'elle prenne partie, et les observateurs doutent que le Commonwealth soit une compensation ou un encouragement suffisant pour maintenir son standard de vie. Les six pays européens dont nous avons parlé, ont aussi établi un pool des matières premières, des recherches dans le domaine de l'énergie atomique (l'Euratom), des services de l'aviation civile (Europair), etc., l'isolement en ces domaines n'est-il pas dangereux ?

L'alternative consiste dans l'union fédérative de tous les pays anglo-saxons, principalement avec les États-Unis et le Canada. N'est-ce pas le même M. Winston Churchill qui a écrit l'histoire des peuples anglo-saxons ? N'est-ce pas lui aussi qui a popularisé l'anglais *basique* comme langue de communication mondiale. Sa formation impérialiste a trouvé un succédané grandiose dans cette idée d'une superhégémonie des pays anglo-saxons prenant en tutelle les pays moins favorisés, les pays dépassés par les événements, et s'imposant comme arbitre dans le monde. A l'empire anglais il substitue l'idée d'un empire anglo-saxon où l'Angleterre pourrait trouver à la fois comme un achèvement de sa destinée et un perpétuel appel à la grandeur. Tout un côté de la mentalité anglaise est pétrie et imprégnée de l'histoire de la création et du développement des pays colonisés par l'Angleterre, ce que M. Arthur Lower, professeur à l'université Queen's de Kingston, appelle d'un mot pittoresque, *l'Anglo-Saxondom*. L'homme ne vit pas que de pain et l'Angleterre trouverait un regain de vie dans cette consolante idée que c'est elle qui a mis au monde cette unité fédérale anglo-saxonne aux morceaux stratégiquement distribués. Le sentiment d'une mission accomplie serait comme une compensation devant l'acceptation obligée du *leadership* américain dans une telle fédération. En une telle hypothèse, le monde de demain aurait trois faces principales : l'U.R.S.S., les États-Anglais, l'Europe-Unie.

L'histoire des relations anglo-américaines est très instructive pour ceux qui rêvent d'un rapprochement entre tous les pays de langue anglaise. Les États-Unis se sont révoltés, ont souvent adoptés des attitudes désinvoltes et crânes mais l'Angleterre a toujours manifesté une sympathie active pour les États-Unis, elle les a favorisés autant

qu'elle a pu. Trois fois au moins le Canada fera les frais de cette sympathie au temps où l'Angleterre réglait nos relations extérieures. Ainsi devant les demandes américaines l'Angleterre laissa reporter notre frontière de l'ouest, du 45^e au 49^e degré de longitude; elle laissera se fixer la frontière du Maine à seulement cinquante milles du fleuve Saint-Laurent; et la frontière de l'Alaska, grâce à sa condescendance, ne laisse aucun débouché vers le Pacifique à près de la moitié de la Colombie britannique. Les Anglo-Canadiens loyalistes qui avaient fui les États-Unis pour rester fidèles à la couronne anglaise n'ont pas vu les intérêts de leur nouveau pays, le Canada, bien protégés. L'Angleterre a préféré favoriser les fils révoltés plutôt que les fils fidèles. Ces faits et bien d'autres permettent aux observateurs de dire qu'aucun obstacle grave ne s'oppose à un rapprochement de nature fédérative entre les États-Unis, le Commonwealth et l'Angleterre.

Si M. Churchill semble avoir oscillé entre l'Europe-Union et les États-Saxons, du moins sut-il présenter les deux grandes idées fondamentales de la politique extérieure anglaise en 1960. M. Harold Macmillan, premier ministre actuel, qui ne semble pas avoir la même envergure que M. Churchill en politique internationale, appuie résolument le Commonwealth. Au début de 1958, il visita l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, le Pakistan et Ceylan. À son retour à Londres il déclarait : "La communauté du Commonwealth, formée de vieux et jeunes pays, est vivante, vigoureuse et présente quelque chose d'absolument unique." En juin, il répéta les mêmes idées à Ottawa. En septembre, la conférence *Finances et Commerce dans le Commonwealth*, qui eut lieu à Montréal, étudia les moyens de développer le commerce entre les pays du Commonwealth. Les voyages de la famille royale

(mari, soeur, tante) cherchent à resserrer les liens entre tous les territoires participants. Tout ceci fait partie d'une politique : elle semble acceptée et même favorisée par M. Diefenbaker, premier ministre du Canada. Cette politique avant tout commerciale fait reculer les possibilités de l'entrée de l'Angleterre dans une union européenne ou dans une union anglo-saxonne qui incluerait les États-Unis, et par le fait même elle paraît accentuer l'indépendance de l'Angleterre vis-à-vis les États-Unis et l'Europe. C'est comme si elle répétait le mot fameux de César : "Je préfère être premier dans mon village que deuxième à Rome."

Cette solution du Commonwealth ne peut être qu'une solution partielle et transitoire car les membres ne peuvent rester attachés qu'en autant qu'ils y trouvent un intérêt commercial. Comme en temps de guerre cet intérêt disparaît, le Commonwealth ne paraît pas une solution durable et profonde de l'histoire anglaise. Le Commonwealth reste une page d'histoire qui n'achève pas de mourir plutôt que le matériau d'un monde en construction. La tendance européenne de l'esprit anglais et de son histoire l'éloigne des États-Unis. La tendance anglo-saxonne l'en rapproche. Ce qui est *purement* anglais se contenterait du Commonwealth, solution pacifiste, sans portée sur les événements et sans avenir réel. Reste le dilemme.

Comment savoir ce que l'avenir nous réserve et le rôle décisif que peut y jouer l'Angleterre ? Les dirigeants anglais qui favorisent une participation de leur pays à l'unité européenne restent nombreux. Ainsi écrivait M. Peter Thorneycroft, ex-chancelier de l'Echiquier et président du *Board of Trade*, dans la revue américaine *Foreign*

Affairs (avril 1958, p. 473) : "En premier lieu il doit être établi et compris que les Anglais sont européens. Séparés, quoique moins certainement en ces dernières années, par vingt milles d'eau, nous restons inextricablement reliés par le sang, la culture et le commerce avec nos amis du continent. Tout le long de notre histoire nous avons pris part à leurs guerres et partagé leurs triomphes et leurs défaites. Toujours, il faut le souligner aujourd'hui, nous avons surveillé qu'ils ne s'unissent pas dans un dessein opposé à nos intérêts. Nous sommes trop étroitement partie du continent de l'Europe pour accepter d'en être séparés sans faire violence à de très larges secteurs politiques."

Dans la mesure où l'Angleterre refuse l'union fédérale européenne elle cherche des débouchés économiques en Russie, en Chine et partout où elle le pourra avec un parfait amoralisme. Cet élément d'opportunisme, toujours présent dans ses activités commerciales, ne peut constituer une politique à longue portée parce que l'Allemagne, sinon le marché commun européen, seront de plus en plus en mesure de lui faire concurrence et même de la vaincre sur le marché libre dans tous les ports occidentaux, et parce qu'elle peut difficilement concurrencer le Japon en Asie. Si l'Angleterre se détournait du Commonwealth pour se laisser gagner par l'idée d'une fédération européenne, l'Europe deviendrait une troisième force, supérieure en population et en puissance aux deux grands adversaires actuellement en présence. Il y aurait là un puissant facteur de stabilité au point de vue mondial qui constituerait un frein solide aux appétits soviétiques illimités et qui nous permettrait d'avoir plus de patience pour attendre l'écroulement inévitable du système esclavagiste communiste.

Les conséquences de ces orientations possibles de la politique anglaise sont importantes au point que le Canada pourrait être obligé de reviser toute sa politique extérieure. Jusqu'ici l'indépendance du Canada s'est affermie dans les esprits et les traditions parlementaires par notre volonté de plus en plus explicite chez nos deux nations anglaise et française, d'échapper à deux impérialismes : celui de la Grande-Bretagne dont nous venons de sortir, et celui des États-Unis où nous ne voulons pas entrer. Nous nous affirmons d'autant plus du Commonwealth que notre économie est davantage rivée au capital américain. C'est là la mesure de notre indépendance. Grâce à Dieu nous sommes délivrés des inquiétudes d'être un pays de première grandeur, il nous suffit d'être brave et honnête et reconnu comme tel.

Si l'Angleterre adhérerait à une union européenne ou à une union anglo-saxonne, notre gouvernement perdrait pratiquement toute indépendance dans la politique mondiale, ou ce qui lui en reste. L'influence américaine deviendrait de plus en plus décisive sur nos destinées économiques et politiques. Dans ce vaste brassage de forces qui est en train de s'opérer sous nos yeux, et dont les visites des membres de la famille royale ne sont que des épisodes souriants et colorés, les Anglo-Canadiens qui dirigent d'Ottawa les destinées extérieures du Canada, doivent surveiller étroitement la politique mondiale. L'indépendance du Canada résidera de moins en moins dans les influences contraires anglaises et américaines qui se neutralisent en notre pays, mais elle résidera de plus en plus dans le fait que nous favoriserons l'essor de cultures différentes. Les dirigeants du Canada doivent chercher à développer les cultures distinctes des deux nations qui font notre pays. Que les deux groupes ethniques manifestent la plus grande

vitalité et que leurs élites sachent, dans un esprit de sagesse universelle, faire cause commune dans tout ce qui regarde la politique mondiale et ce qui est original en notre pays. Ottawa a tout avantage à cultiver le sens de la justice et du respect de nos deux nations dans une vue supérieure du destin canadien.

Pour être plus complet il faudrait ajouter un mot sur la façon de concevoir la formation de l'Europe-Unie. Ses avocats se divisent actuellement entre fédéralistes et fonctionnalistes. Les *fédéralistes* envisagent un procédé graduel d'intégration jusqu'à la création éventuelle d'un parlement européen supranational chargé de parler au nom des différents pays et qui contrôlerait l'armée et la monnaie européenne. Cette conception, dans ses grandes lignes, se rapprocherait assez de la constitution canadienne mais les pays européens ne sont pas encore prêts à abandonner une si grande part de leur souveraineté. Les esprits, hier ennemis, ne sont pas encore préparés à une telle alliance. Il y a du rêve dans ces plans, le temps seul dira s'ils sont possibles. Actuellement ils sont plus propres à rendre l'Angleterre méfiante.

Les *fonctionnalistes* développent un programme qui a plus de réalisme, surtout du point de vue de l'Angleterre. Ceux-ci visent seulement à l'intégration des *fonctions*, ainsi le pool du charbon et de l'acier, la mise en commun des recherches et de l'exploitation de l'énergie atomique, une entente économique pour ce qui regarde l'aviation commerciale (Europair). On parle aussi d'un pool vert (celui des céréales), d'une monnaie européenne, d'une armée commune (différente de la *North Atlantic Treaty Organization* ou OTAN) et ainsi de suite selon les nécessités historiques et l'expérience accumulée.

Quoiqu'il en soit, le sort de l'Angleterre et son orientation possible sont suivis avec beaucoup d'attention par la Russie et les États-Unis. Le malheureux voyage de M. Macmillan et les déclarations irresponsables du général Montgomery sont inévitables dans un temps de perplexité. Si les dirigeants britanniques doivent avoir quelque sens historique, ils doivent surtout posséder cette maturité requise de ceux qui font l'histoire et cette responsabilité qui n'est pas effrayée par le risque raisonnable dans l'application de solutions valables pour des siècles. L'Angleterre, qui peut difficilement faire monde à part, détient les possibilités d'un monde nouveau et vigoureux dès sa naissance. Vraiment les grands blocs mondiaux, supérieurs aux nationalismes diviseurs, sont en formation.



Chronique des événements

ENTRE NOUS

par François-Albert Angers

L'opposition n'a pas encore rabattu la morgue des libéraux

Les Débats de la Chambre des Communes n'indiquent pas que les libéraux aient profité des leçons de leur défaite et soient en train de se convertir à une politique vraiment fédéraliste. Bien sûr, maintenant qu'ils sont dans l'opposition, ils soulèvent la question des relations fédérales-provinciales; et réclament du gouvernement la Conférence des provinces qu'ils refusaient de donner quand ils dirigeaient le pays. Mais ils le font d'une façon désagréable et purement "politicienne".

À en croire M. Martin, il n'y a pas d'autre solution possible que la centralisation des libéraux. Il ne fait donc que répéter, que rabâcher les sophismes, maintes fois éventrés par les Chambres de Commerce entre autres, de MM. Saint-Laurent et Abbott. Le seul obstacle aurait été M. Duplessis; et tout simplement parce que celui-ci faisait exprès pour ne pas vouloir s'entendre avec un gouvernement fédéral libéral. Le seul reproche qu'il fait à M. Diefenbaker, c'est de ne pas convoquer une conférence qui réussirait, cette fois, parce que MM. Duplessis et Diefenbaker sont tous deux du même parti ! (Débats, 9 février 1959).

Sans doute, M. Martin s'y connaît en matière de jeux des partis. Il sait trop bien que c'est surtout grâce à la présence de M. Godbout à Québec qu'il a été si facile d'amorcer la politique centralisatrice au pays. Si sa mé-

moire était plus longue, il pourrait cependant se rappeler que la défense de l'autonomie était quand même assurée au temp où Taschereau et Lapointe dominaient également à Québec et à Ottawa. Cela lui suggérerait peut-être d'aller un peu plus loin dans sa réflexion sur les raisons pour lesquelles M. Duplessis a décidé de se constituer le champion de l'autonomie des provinces. Il est vraiment triste de voir ramener à ce niveau de mesquinerie une question qui remet en cause les résultats acquis par un siècle de luttes politiques épiques depuis la Conquête jusqu'à la Confédération.

* * *

Où vont les conservateurs ?

Monsieur Fleming, le ministre conservateur des finances a répondu d'une façon magistrale à M. Martin. Il a tourné une histoire des attitudes du parti libéral au pouvoir, avec textes à l'appui, qui constitue vraiment un document digne de consultation. Puis il est passé à l'attaque. Nous ne faisons rien sur les questions fédérales-provinciales ? Nous préparons, a-t-il affirmé, une conférence fédérale-provinciale qui aura des chances de succès. Un comité permanent, composé des sous-ministres des Finances, de l'Économie ou des Trésors provinciaux, siège à Ottawa deux fois par année et étudie à huis clos les questions fiscales et économiques intéressant les divers groupements. À ce comité technique viendra, en temps et lieu, s'adjoindre un comité des ministres des Finances et Trésoriers provinciaux qui pourra prendre les décisions. Ce sera alors le moment de convoquer une Conférence fédérale-provinciale officielle. Jusqu'ici, la province de Québec a participé à ces discussions.

Dans ces conditions admettons que nous aurions mauvaise grâce de multiplier les reproches à l'adresse du gouvernement conservateur. Il faut certainement lui savoir gré de vouloir d'abord préparer une Conférence par une étude des problèmes poursuivie entre techniciens, plutôt qu'entre politiciens. Cela vaut certes mieux que de bruyantes Conférences fédérales-provinciales non préparées; et à laquelle les ministres provinciaux assistent pour se faire dicter les conditions du gouvernement fédéral.

Mais nous aurions tort de ne pas être sur nos gardes. L'attitude des conservateurs au sujet des octrois aux universités, n'est pas des plus claires. Ni non plus leur attitude sur l'assurance-santé. En somme, rien ne nous permet de croire, jusqu'à date, que la politique conservatrice se révélera, à la fin, moins centralisatrice que celle des libéraux. Et il faudra bien que le gouvernement de Québec en vienne à préciser son attitude, s'il veut qu'elle ait chance de triompher un jour. Le Rapport Tremblay a établi toute la série des modalités qui peuvent être mises de l'avant, par degré au besoin, si l'on veut vraiment sauver l'autonomie de la province. À la prochaine conférence fédérale-provinciale, qui vient d'être annoncée, verrons-nous enfin du nouveau poindre de Québec? Et peut-on vraiment espérer que ce nouveau soit reçu à Ottawa comme un renouveau?

* * *

De la "Belle de Céans" à l'adultère légalisé

On dirait que les événements s'acharnent depuis quelques semaines à apporter des réponses précises à ceux qui, depuis tant d'années, ne cessent de feindre ou de croire réellement que l'autonomie n'a pas, après tout, tellement

d'importance. Encore dernièrement, je devais répondre dans cette revue à l'argumentation subtile de ceux qui disent : "Qu'est-ce que cela peut bien faire que de l'argent soit versé à nos familles, d'Ottawa ou de Québec ?" (re : allocations familiales, pensions de vieillesse, assurance-santé, etc.). Même dans les milieux cléricaux, y compris ceux de nos communautés hospitalières, on a vu, en ces dernières années, faiblir considérablement les méfiances et les résistances devant la tentation de régler facilement des problèmes financiers par l'acceptation d'une subvention fédérale. Et que n'a-t-on pas dit, comme exemple à ceux qui soutenaient les thèses autonomistes, du beau travail fait par un organisme fédéral comme Radio-Canada, laissé entièrement dans les mains des nôtres en ce qui concerne le réseau français ?

Or voilà, que de toute part éclatent les bombes avertisseuses. Après les incidents de la grève des réalisateurs, voilà ceux, quasi tragiques, si l'on pense aux réactions des pauvres Soeurs Grises, de la "Belle de Céans". "Résultat d'une remarquable alliance d'un manque de talent et d'une absence de jugement chez quelques personnes", a écrit mon ami Gérard Fillion. Sans aucun doute ! Une bourde de cette taille ne peut pas être un événement prévisible en fonction d'analyses ou de procès de tendance; elle exige une conjugaison de balourdises qui, en règle générale, tendent à se corriger ou à s'annuler au moins partiellement dans le fonctionnement de n'importe quel processus administratif. C'est le cas exceptionnel, qui échappe à tout calcul de probabilités; c'est la boule noire qui persiste à sortir du sac pour la XIème fois alors que selon toutes les prévisions c'est la boule rouge qui devrait se montrer.

Mais s'ensuit-il que l'incident soit sans signification ? Peut-on imaginer qu'une radio provinciale, soumise à des

autorités provinciales, conditionnée par tout un réseau d'influences et de contre-influences élaborées en pleine dépendance du milieu, eût pu aboutir à un tel incident ? C'est proprement impensable; et si l'on essaie d'imaginer quel navet aurait pu sortir de ces perspectives toutes différentes, on se le représentera spontanément dans le sens exactement contraire. La "Belle de Céans" n'est que l'exacerbation de tendances plus subtiles, qui se manifestent couramment à Radio-Canada avec une intensité plus grande que dans l'ensemble de notre milieu, parce que l'organisme échappe par sa direction à notre milieu. L'incident de la "Belle de Céans" n'est qu'un cas où toutes les habiletés habituelles pour doser le spectacle n'ont pas pu ou su être exercées. Ainsi même réalisé par des Canadiens français, Radio-Canada reste sûrement le centre officiel où l'on retrouve à son plus haut degré de concentration l'esprit qui s'apparente le plus aux tendances les moins traditionnelles du Canada français, aux tendances qui sont le plus en conformité avec ce que voudrait nous voir devenir la majorité non-canadienne-française du grand Canada. Il serait d'ailleurs sociologiquement extraordinaire qu'il en fut autrement; et sans en exagérer la signification, à ce point de vue, il faut décidément considérer la "Belle de Céans" comme le plomb qui saute et nous avertit qu'il y a quelque part des courts circuits dans notre système.

Autre histoire, encore plus significative, parce que plus extrême encore : ce fameux article de la loi des pensions du service civil, où est admise comme veuve d'un fonctionnaire, soit la personne entretenue depuis sept ans et incapable de s'être mariée parce que l'épouse légitime vit encore (donc bigamie reconnue par la loi, et dépossession de l'épouse légitime), soit la concubine d'un célibataire ou d'un veuf quand elle a été présentée au public

comme étant, pour toutes fins pratiques, l'épouse du fonctionnaire. On notera que par là, on touche au fameux domaine de la sécurité sociale, que tant de gens de chez nous, depuis quelques années, ont soutenu être sans rapport avec la culture et pouvoir être cédé sans danger à Ottawa.

Qu'on s'en avise au plus tôt ! Si un effort n'est pas fait pour ramener sous la juridiction provinciale dans son entier les diverses législations sociales relatives au chômage, à la famille, à la vieillesse et à la santé, des situations comme celles-là et bien d'autres aussi désagréables nous seront fatalement imposées, parce qu'elles sont de plus en plus conformes avec les idées de la majorité protestante ou agnostique au pays. N'est-ce pas enfin assez évident ?

* * *

Le gouffre du militarisme

Dans la conférence de Bourassa que *La Ligue d'Action Nationale* a conservé sur disque, le conférencier rappelle que toute sa vie a été consacrée à empêcher le Canada de se jeter dans le gouffre du militarisme. C'est une réaction canadienne-française traditionnelle devant la politique canadienne-anglaise, qui est malheureusement en train de se perdre, même au journal que Bourassa a fondé presque à cette fin. Depuis la fin de la guerre, en effet, le Canada français a accepté quasi sans protestation, les engagements majeurs du Canada aux politiques militaires les plus avancées, y compris le précédent énorme de la participation du Canada, en temps de paix, à des engagements militaires dans les cadres d'une alliance militaire dite défensive (OTAN). Nous avons laissé passer comme lettre à la poste un programme d'armements qui accapare des mil-

liards et près de la moitié du budget fédéral. Et pourtant, le Canada, malgré ses progrès, reste toujours une petite puissance, incapable à cause même de sa faible population de jouer les grands rôles, et qui aurait par conséquent toutes les raisons de prendre la tête des pays moyens, avec Nehru par exemple (l'Inde, malgré sa population restant une puissance moyenne à cause de sa faiblesse économique) pour promouvoir une politique de paix par l'exemple du désarmement.

La solidité de cette thèse fondamentale vient de nous être rappelée par l'incident du CF-105. Le Canada, dans cette affaire, est dans une position vraiment ridicule. Nous avons voulu, nous aussi, avoir notre propre avion, qui pourrait nous mettre sur le pied des Grands, et montrer au monde que le Canada aussi peut se classer au premier rang du point de vue des nouvelles découvertes et des nouveaux perfectionnements. Justement parce que nous n'avons pas la taille et la puissance qui nous permet d'envisager un tel rôle, le résultat est lamentable : *l'obligation d'abandonner le projet, après une dépense, qui devient maintenant du pur gaspillage, de 8350 millions de dollars.* Pourquoi ? tout simplement parce que le Canada n'a pas le moyen de poursuivre pour lui-même de pareils projets, et que nos naïfs de gouvernants du temps, plus naïfs que l'homme de la rue le moins renseigné mais muni d'un solide bon sens, s'étaient imaginés qu'ils épateraient les Anglais et les Américains, qu'ils réussiraient à les convaincre de s'en remettre au Canada et de passer la grosse commande qui aurait assuré le succès de l'affaire.

Naturellement, ni les Américains, ni les Anglais ne se sont vraiment montrés disposés, à bon escient à mon avis, de s'en remettre à un tiers pays, pour mettre au point un type d'avion qui serait appelé à jouer un rôle

vital dans la défense de leur pays. Le premier désappointement du Canada a été de constater que les Américains continuaient leurs recherches en vue de développer le F-106. De plus, les progrès sont tellement rapides dans ces domaines, qu'un avion mis en chantier est à peine fini qu'il est déjà déclassé, ce qui rend illusoire les initiatives d'une petite puissance en l'occurrence. À cause du déclassement des avions par les projectiles télé-guidés, le CF-105 est déjà démodé avant même d'être terminé; et l'Angleterre, qui avait apparemment laissé entendre qu'elle achèterait le CF-105, déclare aujourd'hui n'y plus porter aucun intérêt et n'être pas prête à en commander même une seule unité.

C'est donc 350 millions de dollars qui s'en vont en fumée, avec les quelques 200 ou 300 millions, si mon souvenir est bon, que M. Howe fit un moment dépenser afin d'affirmer la supériorité du Canada dans le domaine des soucoupes volantes ! Et ce ne sont sûrement pas les seuls projets fonctionnant à coup de centaines de millions de dollars qui ont été et qui continuent d'être ainsi gaspillés parce que le Canada s'entête à vouloir jouer le rôle d'une grande puissance avec 17 millions d'habitants, à côté d'un pays qui en a 180 et qui l'écrase de sa richesse.

Toujours affectés du même *gogoïsme*, un bon nombre de Canadiens ont réagi, à ce sujet, en fonction d'un orgueil national mal placé. Il y va du prestige du Canada de maintenir de tels projets ! Il faut faire notre part dans la défense du continent américain, et les insuccès de ce type sont inévitables dans un monde en progrès comme le nôtre ! etc. etc. Le problème est de savoir, si c'est bien comprendre le rôle du Canada que de situer son prestige uniquement dans les projets d'ordre militaire. Apparemment, nous n'avons guère les mêmes réactions quand il

s'agit de savoir si le Canada ne devrait pas lui aussi, comme toutes les nations industrielles tendent à le faire, avoir son auto caractéristique du génie inventif des Canadiens; et ainsi de suite pour tous nos produits industriels. Nous tenons, en somme, à montrer notre supériorité en matière d'aviation militaire, au moins sur un point, mais il nous paraît parfaitement égal que nos voitures ne soient qu'une simple réplique des voitures américaines, etc. C'est la démonstration la plus nette que nous sommes tout simplement la victime des propagandes qui nous montent, comme on monte l'imbécile du village pour l'inciter à des actes de bravoure inconsidérée, afin de nous arracher une collaboration à un effort militaire qui relève en réalité de la responsabilité des grandes puissances, parce que ce sont elles qui font les politiques et qui tirent les marrons du feu. Pendant ce temps, les contribuables de ces grandes puissances en sont soulagés d'autant; et surtout le Canada est détourné de prendre la place à laquelle il pourrait aspirer sur les marchés internationaux du monde. Absorbés par les folies militaires, nous laissons à l'Angleterre et aux États-Unis la poire et le fromage des marchés internationaux les plus stables et les plus payants.

Étant donné le voisinage américain, cela est d'autant plus grave qu'une telle politique canadienne contribue à réduire le niveau de vie des Canadiens; alors précisément que la différence déjà assez forte de niveau de vie entre le Canada et les États-Unis constitue le principal obstacle au développement de la nationalité canadienne. On sait assez, en effet, qu'en dehors du Canada français, où la question de langue joue le rôle d'une sorte de barrière douanière, nos élites techniques universitaires ont sans cesse tendance à émigrer parce que les revenus américains (en termes de revenu réel encore plus qu'en terme

de revenu nominal) sont de beaucoup supérieurs aux nôtres. Le Canada devrait donc faire porter tout son effort à son développement intérieur, aux industries qui sont de nature à élever le niveau de vie de sa population, quitte à acheter de l'étranger le nombre minimum d'outillage militaire dont il a strictement besoin pour sa défense immédiate.

Le gouvernement canadien réussit cependant à engager la population canadienne dans le jeu des propagandes et des alliances, parce que celle-ci comprend mal le problème. On le voit bien — tout en les comprenant sur le plan de l'immédiat — par les réactions syndicales à la décision du présent gouvernement d'arrêter ce gaspillage, en ce qui concerne le CF-105. Le seul aspect qui frappe les gens, c'est la perte de travail qui en résultera temporairement pour un certain nombre d'ouvriers. Personne ne paraît frappé par le fait que l'argent ainsi dépensé et le travail ainsi effectué n'ajoute rien au niveau de vie des Canadiens, puisqu'il n'ajoute rien au stock des biens dont les Canadiens pourront jouir. C'est de l'argent qui tourne en rond; et du travail poursuivi en pure perte pour l'ensemble du Canada, même si un nombre relativement faible d'ouvriers en tirent l'avantage de disposer ainsi de monnaie qui leur permet de réclamer une part des biens, alors qu'ils n'ont nullement contribué à en assurer l'existence.

C'est définitivement à des oeuvres de paix que devrait s'appliquer le Canada, étant donné sa puissance et sa situation. Ainsi que le notait Bourassa fort justement dans le discours que nous offrons sur disques, la politique militariste conduit tout droit à l'annexion aux États-Unis, et constitue par conséquent une faute majeure contre le Canada, indépendamment de toute autre considération

d'ordre moral sur le militarisme. La prétention contraire, selon laquelle il faut participer au jeu pour éviter l'ingérence américaine, est absurde justement parce que nous ne pouvons absolument pas, physiquement pas, nous défendre seul contre une agression majeure. Par suite sur le plan militaire, quoique nous apportions comme contribution aux plans communs, nous serons toujours et de plus en plus dans la dépendance américaine. Notre seule possibilité de nous maintenir comme nation dans cette perspective, c'est de faire du Canada un pays aussi développé économiquement que possible pour les fins de paix; et de profiter de ce que la grande puissance américaine est obligée par ses responsabilités mondiales, de sacrifier une partie de sa richesse à des fins militaires, pour rapprocher le plus possible notre niveau de vie réel de celui des États-Unis.

D'aucuns me trouveront cynique ! Après Bourassa, je dis simplement que le Canada, pas plus que n'importe quel autre pays, n'a d'affaire à poursuivre sa politique internationale autrement qu'en fonction de ses intérêts, légitimement situés dans les perspectives de l'économie mondiale. Qu'on me montre donc un autre pays qui agisse différemment ! Tant qu'on ne le pourra pas, il n'y a pas lieu de situer la discussion sur un autre plan !

* * *

Se moque-t-on de nous ?

Le 24 février dernier, M. Gordon Churchill, ministre du Commerce, répondait à M. L.-P. Pigeon, député de Joliette, que la question relative à l'origine ethnique serait maintenue au recensement de 1961. Mais il ajoutait tout

de suite après, une petite phrase sournoise, dont l'importance semble avoir échappé à l'attention de nos députés, de sorte que ceux-ci paraissent s'être montrés satisfaits de ce qu'on aurait appelé un *compromis*. M. Churchill disait donc tout uniment : "Au recensement de 1961, les citoyens pourront donc répondre qu'ils sont d'origine canadienne, anglaise, française . . . , etc !" Le compromis consisterait à avoir introduit l'origine "canadienne" parmi celles qu'un Canadien pourrait avouer; de sorte que ceux qui, comme M. Diefenbaker, paraissent plus ou moins honteux de leurs origines, pourront éviter de rappeler qu'ils sont allemands, russes, juifs, etc . . .

On comprend le sens du compromis : personne ne sera froissé ! Celui qui n'aime pas dévoiler son origine ethnique se réfugiera sous l'origine "canadienne"; celui qui tient au contraire à rappeler ses ascendances ancestrales, pourra avoir la satisfaction de les déclarer. Le malheur du compromis, c'est que du point de vue des Canadiens français il aboutit encore à sacrifier leurs intérêts sur l'autel de l'unité nationale. C'est toujours le genre de compromis qui nous induit à céder un boeuf, pour recevoir, même pas ici un oeuf, mais un simulacre d'oeuf. Autrement dit, les intérêts des authentiques fondateurs du pays seront sacrifiés au désir de certains Néo-Canadiens de cacher leur origine, aux applaudissements de ceux qui ne veulent plus que des Canadiens tout court.

Comment cela est-il ? Eh bien ! Il faut voir tout de suite que le *compromis*, s'il n'est pas machiavélique, a les mêmes effets que s'il l'était. A savoir qu'en introduisant dans les origines "ethniques" possibles quant au recensement, l'origine canadienne, on obtient exactement le même effet, le même résultat que si la question n'avait pas été posée du tout. Comme des gens de toute origine

ethnique (anglaise, écossaise, irlandaise, juive, française, allemande, etc.) pourront répondre "canadienne", à la question, cela revient à dire qu'il n'y aura plus moyen de savoir combien il y a de Canadiens français, ou de Canadiens de n'importe quelle origine dans aucun centre, ni aucun comté, ni aucune province du pays. Combien y aura-t-il de Canadiens français après cela, dans la province de Québec ? 40%, 60%, nul ne peut le dire : cela dépendra de la façon dont les recenseurs poseront la question, de la façon dont ils orienteront la réponse en aidant le recensé à comprendre le sens de la question. Le point important, c'est que nous ne saurons plus combien il y a de Canadien français; ce que nous saurons, c'est combien il y a de Canadiens français qui ont déclaré leur origine française.

Le sens du compromis, c'est donc que la question n'a pas de valeur fondamentale. Qu'il n'est pas important, ou même qu'il ne faut pas savoir exactement la répartition de la population selon l'origine ethnique. Tout ce qu'il faut, c'est de respecter les réactions individuelles des personnes qui tiennent à s'exposer sur ce sujet. C'est supposer que si les Canadiens français tiennent à maintenir la question, c'est tout simplement pour le plaisir de se déclarer tels au recensement. Pure vanité nationaliste ! Le compromis implique donc la négation complète des intérêts de la collectivité canadienne-française comme collectivité. Son droit de savoir où elle en est, d'analyser sa situation et d'agir en conséquence.

Au point de vue pratique, il faut bien se rendre compte que les recenseurs vont recevoir des instructions de l'Office de la Statistique sur le sens des réponses. Aux recensements antérieurs, on a distingué l'ascendance ethnique par l'origine paternelle, la langue maternelle parlée, le lieu de

naissance, le pays d'origine, la nationalité. Comment sera définie l'ascendance ethnique canadienne ? Personne née au Canada ? A ce compte, la question de l'origine ethnique aura été effectivement supprimée et identifiée par voie indirecte avec la question relative au lieu de naissance. Et si ce n'est pas *personne née au Canada*, qu'est-ce que ça pourra être ?

En définitive, pour ne pas supprimer la question à cause des revendications qui sont venues du Québec, on la neutralise, en orientant les réponses de telle façon qu'elles vont se trouver dépourvues de toute signification. Allons-nous vraiment laisser les gens d'Ottawa se moquer de nous à ce point ? Et accepter comme un compromis honorable, ce qui n'est qu'une immense duperie ? Je comprends que des gens comme nos députés, nos journalistes, nos membres et dirigeants de société nationale, qui n'ont jamais eu l'entraînement de manipuler ces chiffres pour en tirer les résultats dont ils se servent à l'occasion, aient pu un moment se laisser éblouir par cette solution à la Perrin Dandin. Il faut espérer qu'après avoir réfléchi sur la portée de nos remarques, leur indignation ne connaîtra plus de borne et qu'ils voudront mettre ordre à cette opération loufoque.

* * *

Toujours l'autonomie !

Un correspondant de l'Action Nationale attire notre attention sur une question qui paraissait dans l'Action Française de 1917 : "A quand la carte du Canada en français ?" Et il ajoute fort judicieusement : "La réponse nous arrive en 1959. Comme quoi, avec notre Fédéral en ma-

jorité anglais, il faut avoir patience." C'est en effet l'un des aspects de l'autonomie que nous oublions trop de souligner et qui est si évident. Il est difficile de voir les conséquences que peuvent avoir les mesures de sécurité sociale et d'aide financière, parce que leurs conséquences ne sont ni immédiates, ni foudroyantes. Il faut pour les mesurer avoir de la perspicacité et une assez bonne connaissance de l'histoire et de la psychologie des hommes vivant en société. Mais il saute aux yeux que tout ce qui vient d'Ottawa n'est pas revêtu du visage français; et que par conséquent, plus Ottawa exerce d'influence sur plus de domaines dans la vie du citoyen québécois, plus se rétrécit la part qui est faite, franche et totale à l'expression française. Si les allocations familiales se payaient dans Québec, par exemple, il ne ferait pas de doute que chaque mois, c'est un chèque libellé en français qui arriverait dans chaque foyer, pour chaque enfant, etc.

L'histoire de la carte du Canada en français est sans doute exemplaire. Et même en 1959, il y aura une édition de l'Atlas du Canada en français, mais Dieu sait quand nous l'aurons, alors que l'édition anglaise est déjà sortie. Cela veut dire que tous les organismes qui sont susceptibles d'avoir cet Atlas, notamment les grandes bibliothèques qui ont des relations avec le public, ne voudront pas prendre le risque d'attendre. Ils achèteront donc l'Atlas anglais, qui coûte \$25. Voudront-ils ensuite redoubler la dépense quand paraîtra l'Atlas en français? Ce n'est pas être chauvin que de constater qu'on ne peut jamais être aussi bien servi que par soi-même!

Discussion d'idées

J'en viens à penser

Irène de Buisseret, lorsque j'ai commencé la lecture de votre article intitulé *La langue est fille mais surtout mère de la pensée*, je croyais que j'allais prendre connaissance d'une démonstration sur les rapports qui existent entre la langue et la personne qui pense. Votre article m'a plu parce qu'il est gentil, mais il m'a déçu parce qu'il ne démontre rien.

Je sentais le besoin d'une démonstration devant la lourde promesse du titre : langue, mère de la pensée. À priori je n'avais pas d'idée contraire. Mais à mesure que je lisais l'aimable mélange de citations et de déclarations, je sentais grandir le poids de la fatalité attachée à la langue : son rôle devenait "surtout de créer" la pensée; cette "langue seule, qui prend la pensée informe et la moule en concepts"; et ce "je dispose de mots, de termes, de vocables, qui permettent de regarder en moi, de me découvrir, de me recréer peut-être, miracle qui est possible, parce que je suis un animal parlant." L'auteur ne veut sans doute pas être pris à la lettre et je ne le ferai pas. Mais je ne puis m'empêcher de constater avec regret qu'on ne sait pas traiter dans des termes pensables le sujet même de la langue et de la pensée. La plupart des déclarations de cet article sont prisonnières d'une incapacité de discernement. Une incapacité dont ni la langue ni la pensée ne sont responsables. Voyons.

Qu'est-ce qui fait penser un être humain ? Des signes bien sûr. Des signes extérieurs à la pensée elle-même, qui sont rendus sensibles par les sens. Je touche un objet; je le sens; il est froid, rude; il a des angles; je sens tout cela et ma pensée en est informée par les sensations que j'en ai. Voilà une pensée qui dépend du sens du toucher. Je vois un objet : il se révèle à ma vue avec ses formes, ses couleurs, ses dimensions visibles de mon point de vue; ma pensée se forme sur ce que je vois et elle en est informée par ceux de mes sens qui subissent des réflexes en rapport avec ce que je vois, aussi en rapport avec ce que je sais déjà qui s'y rapporte. Car tous nos sens ont un rapport les uns avec les autres par l'imagination qui relie tel signe sensible avec tel souvenir et qui suscite des réflexes aux autres sens qui n'étaient pas directement touchés. Par exemple, si je vois du feu, seule ma vue a été touchée par le feu, mais mon imagination peut me rappeler la chaleur du feu et ainsi mon sens du toucher est atteint; elle peut me rappeler le crépitement du feu et ainsi mon sens de l'ouïe est atteint. C'est ainsi qu'à partir d'un signe sensible, mes cinq sens peuvent être informés par le lien de l'imagination et former une pensée toujours de plus en plus complète sur tel ou tel objet, sur tel ou tel sujet.

Lorsque l'imagination suit les sens, la pensée qu'elle a contribué à former demeure sensée. Lorsqu'elle ne suit pas la relation qui existe entre les sens et l'objet, elle est insensée.

* * *

Qu'est-ce qui fait penser un être humain, en outre des signes qui viennent directement de la révélation immédiate des sens ? Il y a des signes intérieurs. Ce sont les

idées. Les idées sont entretenues par la mémoire et c'est la pensée qui y puise pour les nourrir. Elle puise aussi dans les signes extérieurs et les événements immédiats pour compléter ce que la mémoire fournit déjà aux idées. C'est ainsi qu'on peut avoir adopté l'idée de quelqu'un et la nourrir à notre compte personnel, pendant un temps, pendant une vie, et la léguer à d'autres générations. Si cette idée était fausse et qu'on n'a pas pris les moyens naturels pour la vérifier au départ, elle sera difficile à déloger parce qu'elle s'est associée des signes sensibles qui n'avaient pas de rapport à elle à l'origine et qui faussent les perspectives de la pensée qui continue à les rapporter à une fausse idée. Il y a des idées insensées car toute idée est directement rattachée à la pensée, et il y a des pensées insensées car les pensées sont soumises à l'information des sens mais ne la suivent pas toujours.

Une langue n'est pas une idée. Elle est formée de signes sensibles qui ont été acceptés pour signifier un objet très précis. Parfois ce sera un objet sensible aux sens, un objet physique; parfois ce sera un objet sensible directement à la pensée et indirectement aux sens, un objet spirituel comme l'honneur ou toute autre vertu, comme la cupidité ou tout autre péché. Ces objets spirituels sont accessibles à la pensée directement, à cause de la connaissance que notre nature a gardé des valeurs spirituelles dans la conscience qui reste vivante tant que la vie demeure. Les sens sont sensibles à ces valeurs d'une façon indirecte seulement, parce que leurs réflexes sont conditionnés par l'adoption des vertus qui vivent dans l'être humain, qui en sortent et y entrent. Les sens connaissent ces fluctuations, ces changements de climats qui leur sont imposés par le va et vient des variations d'esprit dans l'être. C'est pourquoi ils sont indirectement informés des

virtualités spirituelles. C'est aussi pour cela qu'il est possible de désigner par des signes sensibles les choses qui sont directement spirituelles. Ces signes sensibles peuvent être des mots, des images, des couleurs ou toute forme spécialement adoptée pour représenter l'objet senti. L'objet est senti soit par les sens, s'il est physique, soit par l'esprit, s'il est spirituel, mais jamais uniquement par les sens ou par l'esprit, toujours par les deux à la fois, directement pour un et indirectement pour l'autre, tour à tour.

* * *

Les choses sont d'abord senties, avant d'être exprimées par chacun de nous en particulier. N'essayons pas de faire de la langue une fatalité à laquelle nous ne pourrions pas échapper et qui par surcroît serait la mère de notre pensée. À moins qu'on veuille faire une différence entre nos pensées et notre pensée. Si on veut faire cette différence, on s'éloigne d'autant du fonctionnement de notre nature spirituelle et physique et on se rend la compréhension encore plus difficile. Nos vantardises de clartés françaises ne seront pas alors facilement justifiables.

La pensée naît avant le mot et ce sont les sens qui permettent le mot, après avoir atteint par la sensibilité commune qu'ils ont avec l'objet, sensibilité de perception pour les sens et sensibilité de communication pour l'objet. La pensée peut associer à la perception tous les signes qu'elle trouvera utiles et cette utilité est déterminée par le besoin que la nature a de reconnaître et d'identifier rapidement tout objet. C'est d'ailleurs cela la logique de la nature. Ce n'est que cela, mais ça lui est nécessaire pour organiser sa défense et ses combats. Les signes qu'elle choisit, ont pu passer des formes vagues et peu rapides aux formes

précises et logiques, des nuages de fumée, des signes de pistes aux langues nuancées et explicites que possèdent les peuples les mieux civilisés.

Mais je ne suis pas prêt à admettre qu'il faille soumettre la pensée à une langue, quelle qu'elle soit. Dieu a soumis la pensée à la perception dont il a rendu capable notre nature et nous devons soumettre la langue à cette perception aussi. Notre habileté à organiser notre langage ne dépend pas de la langue mais du rapport que nous acceptons entre l'objet perçu et le compte-rendu.

* * *

La langue que nous avons déjà et qui possède déjà sa logique, dépend beaucoup plus de l'usage que nous en faisons par application, que des déterminantes acceptées par une grammaire ou un dictionnaire. Je ne prêche pas la révolution de la langue, mais je ne veux pas renoncer pour une langue aux perceptions que Dieu a permis à mon être ni au droit que j'ai d'exprimer ces perceptions le plus fidèlement possible et le plus adroitement possible. Je crois qu'une langue dépend de cela d'abord. La nature a sa logique bien avant qu'une langue ait la sienne. La langue n'est pas mère de la pensée mais la pensée et les sens en sont les maîtres tant que l'être consent encore à prendre ses responsabilités et à exercer ses prérogatives.

Si la langue était une fatalité simplement parce qu'elle est déjà établie avec ses lois et ses caractères, les individus qui s'en servent seraient ses esclaves. Elle nous a formés déjà beaucoup avant que nous soyons assez clairvoyants pour évaluer les services qu'elle nous rend et les empêchements qu'elle nous cause. Mais *la langue demeure un moyen d'expression et non pas un moyen de perception*. La per-

ception c'est en nous qu'elle se fait, par les sens et l'esprit. La langue sert à exprimer ce qu'on a perçu ainsi et on peut le faire en autant qu'on a bien discerné ce qu'on a perçu et qu'on a les moyens adéquats pour l'exprimer.

* * *

Il y a donc en cela trois besoins : *percevoir*, *discerner* et *exprimer*. Trois besoins qu'on pourrait appeler trois problèmes. Ces trois mots sont dans le dictionnaire français et ils ont une signification acceptée. Ils sont dans le dictionnaire et ils sont dans la langue, mais nous ne les avons guère à l'esprit, car ils ont été remplacés dans nos préoccupations par des termes courants qui se rapportent à des idées toutes faites et moins vérifiables à la pratique : nous rencontrerons plutôt les mots : jugement, raison, intelligence.

Je n'en ai pas contre le jugement, la raison et l'intelligence, mais pour justement les mettre en pratique il faut pousser assez loin la perception; il faut entretenir le discernement et il faut améliorer l'expression. Ce n'est pas tout de se vanter d'être les héritiers de telle ou telle grande civilisation, d'avoir eu des ancêtres très intelligents et de posséder des instruments de culture insurpassables. Encore faut-il que dans la pratique on se montre moins insensé que les gens d'autre culture qu'on prétend dépasser. Je crois que nous aurions profit à laisser de côté un peu de réclamation et à nous aventurer davantage dans l'expérimentation de nos moyens. Changeons un peu notre langage et parlons de percevoir, de discerner et d'exprimer, afin que les mots nous servent d'avis dans l'action et que par eux nous soyons stimulés à prendre enfin nos responsabilités.

* * *

Ce n'était qu'une petite leçon de français. Il faut bien que la langue française au Canada serve aux Canadiens et non pas seulement aux théories. Pardonnez-moi, Irène de Buisseret. Votre langue vaut probablement la mienne, mais voyez comme nous avons besoin de vivre.

Ici je voudrais préciser encore davantage mon sujet. La perception par l'esprit et les sens sera bonne en autant que l'esprit sera délivré des complexes et les sens délivrés de l'appréhension. C'est tout un programme. Le discernement sera bon en autant qu'on se donnera toujours la peine de faire les rapports de dépendance et qu'on se donnera la peine de les chercher. La fidélité au naturel est ici essentielle et je crois que la loi des attractions et des répulsions sera toujours à la base d'un bon discernement parce que l'univers est en mouvement. Nous sommes loin de cette observation dans notre monde désespérément réclamateur. L'expression, qui dépend de la perception et du discernement, dépend aussi de plusieurs autres facteurs importants. La langue n'est pas le seul moyen d'expression mais elle est avec le geste le moyen le plus attendu. L'expression dépend en particulier des connaissances qu'on a de la compréhension des autres, car on veut être compris en exprimant. Elle dépend aussi des goûts que l'on veut satisfaire pour soi-même ou pour autrui. Deux personnes s'expriment d'une façon différente sur un même sujet.

Parmi les goûts que l'on veut satisfaire, il y en a qui répondent directement à des besoins : on veut être compris, on veut être bien interprété, on veut intervenir, on veut obtenir l'accord entre sa conduite et la conduite d'autrui. Cela dépend encore de notre expression. On sait d'autant mieux quoi exprimer qu'on a mieux discerné et mieux saisi. Celui qui a bien saisi les signes sait qu'il y

en a qui attirent et d'autres qui repoussent; quand il a bien discerné ceux qui attirent et ceux qui repoussent, il choisit d'exprimer selon le besoin qu'il a d'attirer ou de repousser. Il n'y a pas de point fixe dans ce monde là, sauf la contemplation qu'on en a et seulement si elle est à point. En ce qui concerne plus directement le goût, il y a des signes qui plaisent davantage par leur forme et leur couleur, leur son et leur tonalité, leur consistance et leur saveur, leur odeur et leur arôme, leur matière et leur température. Il y a aussi l'harmonie entre tous ces signes là.

La langue écrite a des formes. La langue parlée a des sons. Dans la langue parlée, nos sentiments ajoutent des tons aux sons qu'elle a déjà en elle-même. Il y a même des langues qui ont une tonalité en elles-mêmes et qui ne seraient pas compréhensibles sans les tons, comme le chinois par exemple. Il y en a d'autres qui sans avoir de tonalité essentielle s'y prêtent beaucoup et facilitent ainsi l'expression des sentiments de la personne qui parle, comme l'anglais par exemple. Tandis que dans une langue qui se prête mal à la tonalité, la personne doit exprimer ses sentiments par le choix des termes plus que par la tonalité à un moment où elle parle. Les langues à tonalité laissent plus d'intention à la personne qui parle et obligent l'auditeur à plus de perspicacité pour bien saisir la signification et interpréter l'intention de la personne qui parle. Les gens qui parlent une langue sans tonalité ont généralement l'humeur plus sèche et sont obligés à la connaissance d'un vocabulaire plus étendu. Le français n'est pas une langue à tonalité et notre connaissance du vocabulaire n'est pas très étendue. Si notre humeur a pu, dans certains cas, n'être pas trop cassante, c'est peut-être dû à une canadienisation de notre langue. Comprenons. Nous sommes vivants. Nous avons besoin de comprendre. Les mêmes

vieux que j'ai entendu chanter en faisant des ports de voix, en mordant dans certains mots, en saccadant la musique selon un rythme bien particulier qui n'avait rien à voir avec le folklore officiel, ces mêmes vieux mordaient aussi dans leur langue en parlant, comme pour la faire se tordre et la plier à leurs sentiments du moment. Une race qui disparaît celle-là, chez-nous ! Ho ! j'admets qu'ils ne mordaient pas tous dedans. Il y en a plusieurs qui s'assoient dessus.

* * *

Faisons attention. Ne nous attachons pas trop vite à la réclame des vieilles civilisations. Nous n'avons pas encore fait la nôtre. Regardons un peu comment nous sommes faits pour fonctionner et ne partons pas d'autre chose. Les outils que nous avons déjà, même s'ils ont servi ailleurs depuis bien longtemps, ne craignons pas de les refondre et de les retremper, pour qu'ils correspondent à des besoins toujours mieux sentis. Ne renouons pas à vivre, à sentir, à penser. Permettons-nous d'exprimer. L'art se trouvera bien une place dans le mouvement. Tout homme a des goûts et il a besoin qu'on le laisse faire pour les exprimer. N'ayons pas peur de perdre nos droits car nous les avons précisément pour aider chacun à conserver les siens.

Pour nous aider à comprendre cela, nous avons besoin de bien penser. Nous saurons que nous pensons bien, seulement si nous sommes certains de bien comprendre. Il faut absolument pour cela se rattacher au mouvement naturel des êtres vivants et des choses dans l'univers que nous habitons. Nous serons certains d'avoir compris ce mouvement quand nous pourrons toujours mieux discerner dans le mouvement ce qui attire et ce qui repousse. Quand

nous avons observé un mouvement et que nous avons observé ce qui l'a fait se produire, nous savons la cause de ce qui est arrivé. Quand notre pensée est produite de telle sorte qu'elle puisse suivre le cheminement des mouvements d'attrait et de répulsion dans l'univers où nous vivons, c'est qu'elle est bonne. Il ne faut pas de système pour cela, ni même de méthode, à priori. Pour que la pensée suive ce mouvement, il lui suffit de rester attachée à l'observation des choses qui attirent et de celles qui sont attirées, des choses qui repoussent et de celles qui sont repoussées. De cette façon, l'observation restera la mère de la pensée et la langue en sera une expression. Car même si notre être et l'univers entier constituent un langage, il n'en reste pas moins vrai que nous devons toujours l'interpréter selon les signes qui en sont manifestés. Ces signes sont d'abord dans les vies avant d'être catalogués par les civilisations. Comme nous sommes tous invités à prendre nos responsabilités et à observer d'abord pour nous-mêmes, ne nous en remettons pas tout de suite aux acceptations de mots, aux grands déclamateurs ou aux enfileurs de belles phrases. Nous sommes encore accroupis à la porte de quelques vieilles civilisations dont les rengaines nous ébahissent et nous n'en voyons pas assez les aspects insensés. Même pour bien voir ce qu'elles ont de véritablement admirable, il faudrait d'abord que nous voyons clair dans nos propres lunettes. Quand nous aurons compris que chacun de nous est un être . . . et que tous les autres en sont aussi . . . !

Note de la rédaction — Le point de vue que soulève notre collaborateur est sûrement valable en soi : si l'idée ne précédait pas le langage, comment le langage lui-même pourrait-il naître ? Nous nous demandons cependant s'il n'est pas un peu sévère quand il critique Mademoiselle de Buisseret pour avoir affirmé le contraire en s'appuyant sur l'exégèse

de certaines parties de son texte. Ce que nous avons compris de l'ensemble du contexte de l'article de Mademoiselle de Buisseret, c'est que, sans le langage, la pensée ou l'idée resterait fatalement quelque chose d'élémentaire et d'informe. Elle étudie moins un absolu qu'un processus d'évolution, alors le souci de la perfection dans le langage est une condition du progrès de la pensée. Les Anciens ont dû constamment perfectionner leur instrument d'expression. Pour maîtriser à la perfection l'instrument qu'ils nous laissent, il nous faut comprendre et continuer leur travail sur le langage. Cette remarque nous paraît nécessaire pour éviter que la précieuse leçon des articles de Mademoiselle Irène de Buisseret ne soit perdue par la critique qui est faite ainsi de certains aspects de son texte.

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial :

Une défaite ne saurait être objet de célébration nationale 389

Richard Arès :

Les cultures et l'Etat 392

XXX

Épître badine au cher Frère Clément Lockquell 402

François-Albert Angers :

Patriotisme et raison (VI) 408

Chanoine Lionel Groulx :

Témoignage sur Bourassa 416

Ludger Guy :

Bilan de la vie française au Manitoba 421

Patrick Allen :

Connaissez-vous Québec ? 430

Archélas Roy :

Vocabulaire et climat mental 436

Paul-Émile Gingras :

L'éducation en marche 441

Jean Genest :

L'Angleterre 1960 448

François-Albert Angers :

Entre nous 467

Odina Boutet :

J'en viens à penser 482

APPRENEZ à connaître les
avantages de l'épargne en
ouvrant un compte à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

586 bureaux au Canada

Hommages aux collaborateurs de
L'ACTION NATIONALE

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE



LA. 4-1167

3605, Ontario est, Montréal

Pour la collation

Savourez

LA CROQUETTE



BISCUITS - GÂTEAUX - TARTES

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

Avec les hommages
d'un ami de la revue

Grenache
INC.

Roch Grenache

CRÈME GLACÉE
BEURRE DE CAMEL

GRENACHE INC.

Bureau : 1504, rue Davidson

LA. 6-7771

LES AMIS DE LA REVUE

LATENDRESSE & FILS INC.
Ferrerierie Gros et Détail
11837 est, Notre-Dame, Montréal 5
MI. 5-8874

CHAUSSÉ, Fernand
AVOCAT
Chaussé & Godin, avocats
152 est, Notre-Dame
AV. 8-7282

DENIS, Arcadius
AVOCAT
86, rue Wellington Nord
Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

DORAIS, Jean-Louis
AVOCAT
57 ouest, rue St-Jacques
VI. 5-1336

THERRIEN, F.-E., avocat
Ch. 812, Edifice des Tramways,
159 ouest, rue Craig, Mtl.
UN. 1-2889

Florent-G. Gauvin
CONFECTION POUR ENFANTS
Magasin-Chef :
826 est, rue Mont-Royal - LA. 2-6688
Succursales :
1592 est, rue Mont-Royal
2970, rue Masson
4050 est, rue Ontario
13000 est, rue Notre-Dame, P.A.T.

ROBILLARD, Michel
NOTAIRE
934, Ste-Catherine est
UN. 6-5818

POULIN, Albert
ARCHITECTE
1115, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
Tél. : 2-4620

LAVIGNE, C.-E.
Courtier d'assurances
3750, rue Lacombe
RE. 9-1748

CARON, Marcel
Assurances générales
5117, Boul. Rosemont, Mtl.
CL. 9-3275

CR. 1-6093
ERNEST PALANGE, O.D.
OPTOMÉTRISTE
441 est, rue Bélanger, Montréal

ADRIEN COURVILLE
(Courville & Fils)
Manufacturier de fourrure en gros
418, rue St-Sulpice, Montréal
AV. 8-7474

EMILIEN ROCHETTE & FILS
Les spécialistes du tapis à Québec
Téléphone 2-5235
352, rue St-Vallier, Québec

Jean Lapierre RA. 1-4915

Jean Lapierre & Frères Ltée.
CHAUFFAGE-PLOMBERIE
4213, boul. Rosemont
Montréal

FOURNIER, Albert
Procureur de brevets d'invention
934 est, Ste-Catherine
VI. 5-4548

LA CIE LAVAL
Lavage de vitres
Murs, planchers, stores vé-
nitiens, résidences, bureaux,
magasins et manufactures.
Bureau : LA. 2-7982
Rés. : DU. 7-3886
8525, Henri-Julien
Montréal

*Qui se marie à la hâte...
... se repent à loisir*

... mais qui choisit la Maison J.-W. JETTE pour ses travaux de chauffage-plomberie n'a pas lieu de le regretter. Nos nombreuses installations pour hôpitaux, maisons d'enseignement, établissements industriels et commerciaux sont de bonnes garanties. Nous disposons d'une équipe de techniciens spécialisés en mesure de collaborer avec les propriétaires et les architectes. Théorie alliée à la pratique.



*Pionniers du
véritable chauffage
par rayonnement
au Canada*

VI. 9-4107
360 est, rue Rachel
Montréal

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

*Une expérience d'au delà d'un demi-siècle
au service des*

**ARCHITECTES — ENTREPRENEURS
COMMUNAUTÉS — INDUSTRIELS
MARCHANDS**

"Le temple de la lumière"



Ben BÉLAND, président - Jean BÉLAND, Ing. P., sec.-trésorier
7152, boul. ST-LAURENT Montréal — CR. 4-2465

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

UNE MUTUELLE
D'ASSURANCE-VIE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal



"PROTECTION DE LA FAMILLE"

- Une seule police protège toute la famille
- Le plan moderne que les familles attendaient !
- Beaucoup plus de protection pour un prix vraiment réduit !
- **Bureau à :**
MONTRÉAL — JOLIETTE — ST-JEAN
QUÉBEC — DRUMMONDVILLE — OTTAWA

La Sauvegarde

ACTIF	\$40,000,000
ASSURANCES EN VIGUEUR	\$200,000,000
PROTÉGEANT	111,000 assurés

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.